CITÉ NOUVELLE

REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION

25 OCTOBRE 1942

CHRONIQUES

LES LIVRES

EDITIONS PAYS DE FRANCE

REVUE BIMENSUELLE N° 40

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 39, rue de Sèze, Lyon-6e

Téléphone : Lalande 30.29

Administration :

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

M. Lucien KELLER, Maison Saint-Bernard

ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52

Chèque Postal Lyon 904.40

AVIS TRÈS IMPORTANT

A nos abonnés dont le service se termine avec le présent numéro :

Pour éviter tout retard dans la réception de la Revue, nous vous prions de faire parvenir votre réabonnement *avant le* 15 *novembre,* à l'administration : *Editions « Pays de France », Issoudun,* Ch. P. L. KELLER, 904-40, à Lyon.

Sauf refus du numéro du 10 novembre, nous vous considérons réabonnés d'office pour un an et vous ferons présenter, à partir du 20 novembre, une traite postale augmentée de 10 francs de frais, soit 160 francs, sauf versement à cette date.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement d'essai (non renouvelable) 3 mois	France . . . . . **40** francs Pays 1/2 tarif. . **48** francs Tarif postal plein **60** francs
France . . . le Numéro : **10** francs	6 mois : **80** francs Un an : **150** —

ÉTRANGER

Pays à 1/2 tarif, le Numéro : **11** francs	6 mois : **96** francs Un an : **180** —
Tarif postal plein, le numéro : **12** francs	6 mois : **120** francs Un an : **225** —

DE "JEAN BAROIS" A "AUGUSTIN"

Quelques réflexions sur le problème de la foi

Mettre à la portée du public un problème délicat où se mêlent théologie, philosophie, psychologie est une gageure. Mais passionner les lecteurs pour ce problème, les obliger à réfléchir, ou plutôt les aider à trouver le sens des questions qu'ils se posent inévitablement, cela peut paraître un tour de force impossible.

Il n'est pas trop tard pour rappeler le nom de celui qui réalisa ce tour de force. Malègue, mort voici bientôt deux ans, — pour ceux trop peu nombreux qui le connurent — était d'abord l'auteur d' « *Augustin ou le Maître est là* », livre étonnant où se trouve analysée avec raffinement, scrutée en ses profondeurs mystérieuses, l'âme d'un jeune universitaire aux prises avec le problème des problèmes : la foi.

Or, cet Augustin est le frère chrétien et infiniment touchant de « Jean Barois », héros d'un roman déjà ancien, mais qui continue d'avoir des lecteurs. Ce dernier, lui aussi, avait rencontré le problème fondamental, mais il devait, en précurseur d'Antoine Thibault, lui donner une solution fort peu chrétienne.

C'est donc pour opposer à Roger Martin du Gard, l'auteur de Jean Barois, une réponse plus profonde et plus satisfaisante, que, vingt ans plus tard, Malègue créait son « Augustin ». Aussi les deux héros se ressemblent-ils beaucoup, aussi leurs destinées terrestres suivent-elles les mêmes lignes. Et cependant, combien différentes sont leurs âmes, combien divergents leurs itinéraires spirituels, en dépit d'analogies apparentes.

*
**

Que l'existence quotidienne de Jean Barois soit analogue à celle d'Augustin, on en jugera à ces quelques traits. Tous les

deux ont une enfance chrétienne, pieuse même. Tous les deux, au début de leur adolescence, et au cours de leur vie d'étudiant, se heurtent à des difficultés contre la foi, sérieuses, douloureuses. Jean Barois, aiguillé par l'abbé Schertz, un prêtre moderniste, abandonne bientôt les derniers restes de ses convictions religieuses. Augustin de même, rejette toute pratique, glisse à l'incroyance, sans être retenu par les solutions de l'abbé Bourret, moderniste lui aussi.

Jean Barois sera professeur de sciences naturelles, directeur d'une revue anticléricale et dreyfusiste. « Le Semeur » ; Augustin, à sa sortie de l'Ecole normale, sera professeur de philosophie. Tous les deux éprouveront les duretés de la vie : le premier, séparé de sa femme, subit d'amères désillusions lors de l'affaire Dreyfus. Le second perdra son père ; plus tard il assistera impuissant à la mort de son petit neveu et à la détresse de sa sœur. Puis sa mère aussi disparaît. Enfin, et c'est le dernier coup, il doit renoncer à un amour éthéré et resplendissant.

En effet, Augustin est malade. La tuberculose vient de saccager la féérie du cœur et des sentiments. Jean Barois, de son côté, retrouve, sur ses vieux jours, la pleurésie de son enfance. C'est elle qui l'emportera.

Tous deux, enfin, avant de mourir, reviennent à la foi de leurs premières années.

C'est donc en compagnie de Jean Barois et d'Augustin, à la faveur du dialogue qu'ils entretiennent l'un et l'autre avec leur entourage, avec les événements, que l'on parcourra quelques-unes des avenues principales de ce domaine immense qu'est la foi.

En quoi l'acte de foi est-il raisonnable ? quel en est le ressort mystérieux ? quelles en sont les caractéristiques principales ? Telles sont les questions auxquelles l'on voudrait répondre.

***

Tout d'abord, il nous faut affirmer contre l'auteur de Jean Barois, que la foi est œuvre de la raison. L'acte de la

foi suppose et exige l'adhésion de l'intelligence à des vérités, pour des motifs énonçables et justifiables. Peut-être a-t-on l'air d'enfoncer des portes ouvertes ? Voici en effet beau temps que la doctrine catholique répète le mot de saint Augustin : « *Fides quaerit, intellectus invenit* » ; que l'on pourrait traduire librement : il n'y a pas de foi possible pour un adulte sans un acte d'intelligence. Cela est-il vraiment si connu ? N'a-t-on pas tendance parfois à se représenter la foi comme une poussée plus ou moins émotionnelle, un sentiment — pire même, — une imagination ? N'est-ce pas ce que prétendait Roger Martin du Gard ? Le romancier décrit ainsi la foi de Cécile Pasquelin et de Jean Barois, au moment de leurs fiançailles :

« Cécile et Jean sont à genoux. Leurs coudes se touchent.
Sous la nappe de communion, leurs mains glacées voisinent. Une même angoisse maladive et délicieuse ; une même attirance d'infini... (Ils reçoivent l'hostie). Fusion... Déliées de toute adhérence humaine, deux âmes s'élèvent sans effort jusqu'à la dernière cime de l'amour, s'étreignant subtilement en Dieu » (p. 36).

Cette description est du roman et même du mauvais roman. Sous l'étiquette de la foi, on nous livre un mélange assez déplaisant d'émotions faussement religieuses, mais authentiquement amoureuses. Il y a là tout au plus une sentimentalité humaine ; mais de foi réelle, nulle trace.

Mais, dira-t-on, en quoi la foi est-elle un acte de raison ? Il est vrai qu'elle n'est pas commandée par l'évidence intellectuelle de motifs humains, purement humains. Encore faut-il qu'elle s'appuie sur des fondations solides. Et il en est ainsi. Car elle prend pied sur un terrain où se développent les études les plus variées : exégèse, histoire, linguistique, ethnologie, philosophie, etc... Sans doute, nous le répétons, la foi n'est pas constituée par les arguments rationnels qu'un spécialiste peut aligner, pas plus qu'une maison n'est constituée par ses fondations. Cependant, elle s'environne, pour ainsi dire, d'un appareil extrêmement compliqué qui s'étend à toutes les branches du savoir. Elle appelle, pour s'édifier, toutes les raisons que peuvent procurer l'histoire et la science. C'est grâce à ces preuves, au travers de ces documents, que

l'intelligence découvre comment les propositions catholiques méritent créance. Profonds ou banals, les motifs ouvrent à l'esprit le chemin de la foi. Celle-ci exige donc l'adhésion de l'intelligence par les motifs qu'elle accepte. Jean Barois avait raison de réfléchir et de poser des questions. Il désirait comprendre et c'était son droit. L'abbé Joziers a tort, qui lui déclare : « Je vois en vous, Jean, une tendance un peu trop prononcée à la réflexion » (p. 31).

Sans doute n'est-il pas nécessaire que chacun ait refait pour son propre compte des recherches érudites. Il suffit qu'elles aient été menées par des techniciens et qu'elles continuent d'être entretenues par eux. Cependant il reste vrai que ces matériaux dûment éprouvés par eux ou par nous-mêmes, forment la condition indispensable de la foi. Sans eux, la croyance ne serait qu'un rêve, elle ne s'intégrerait pas à la vie concrète. Aussi Jean Barois se trompe-t-il, quand il croit que la foi peut se passer de motifs intellectuels, de raisons. Même s'il n'en faut qu'une, cette raison est indispensable. Fût-elle de la qualité la plus ordinaire, cette raison est encore irremplaçable. Sinon, nous serions en pleine fantasmagorie.

Ainsi est demandé à chacun cet effort intellectuel qui donne à la raison les motifs qu'elle a de croire. Travail irremplaçable, quels que soient les aptitudes, la culture, le milieu. Un professeur de faculté a besoin d'une culture religieuse étendue, au niveau de sa culture générale. Elle n'est pas nécessaire au soutier d'un paquebot ou à la petite Sœur des Pauvres. Le degré en doit encore varier suivant les âges, car la foi ne vit pas intellectuellement à quarante ans des enseignements que le catéchisme fournissait à un enfant de dix ans. Et c'est pour avoir négligé ce travail élémentaire que des hommes croient découvrir contre leur foi des objections insurmontables. En réalité, ces objections ne sont trop souvent que leur ignorance montée en graine.

De plus, n'y a-t-il pas des préjugés, et toujours renaissants ? Là encore doit œuvrer l'intelligence. C'est elle qui les écartera. L'un pense que le surnaturel est impossible. Cet autre a le sens émoussé pour tout problème spirituel. Cet autre enfin s'est buté à la vue d'un scandale plus ou moins

réel. Il faudrait réveiller ces intelligences, les rendre à elles-mêmes, briser la croûte des préjugés et des habitudes acquises. Cette nécessité, Augustin la sentait d'abord en face des autres, avant de la pervevoir pour lui-même. Il apostrophe l'abbé Bourret qui a perdu la foi :

« Vous avez le droit de choisir vos a priori. Mais rendez-vous-en compte. La conscience des postulats est l'acte essentiel de l'intelligence... Mais, vous, votre choix est fait. Non par vous, mais par toutes les parties sèches, toutes les branches mortes de votre âme. Et naturellement vous ne comprenez pas » (p. 799).

Ce qu'Augustin reproche à l'abbé défroqué, c'est de renoncer à l'intelligence, de subir des préjugés qui aveuglent son esprit. Augustin a pleinement raison contre l'abbé Bourret.

*
* *

Nous venons, pour ainsi dire, de parcourir l'antichambre de la foi et d'y faire le recensement des exigences intellectuelles auxquelles elle doit satisfaire pour être un acte raisonnable. Mais ce n'est que l'antichambre. Il convient, maintenant, en pénétrant l'acte par lequel l'esprit accueille la croyance, de mettre en lumière le mouvement de la foi, d'en souligner encore le caractère raisonnable.

Croire, c'est connaître, c'est saisir « quelque chose ». Quand je dis : je crois en Dieu, j'atteins par mon esprit une réalité, l'existence divine. A proprement parler, je connais.

Or, il faut discerner en tout acte de connaissance, et donc dans la foi, un premier élément : l'élément-confiance, si l'on peut dire. Pour connaître, je dois m'en remettre à l'intelligence, non parce que c'est la mienne, mais parce que c'est l'intelligence. Je dois lui faire confiance et faire confiance au réel. Je m'abandonne à leurs sollicitations. En toute perception de réalité, quelle qu'elle soit, c'est une attitude de l'esprit qui est commandée. Et je ne puis accueillir aucune vérité, si je me refuse à cette attitude nouvelle, si je me défends contre l'empire de l'objet présenté. Il y a là une détente nécessaire, une ouverture à l'être extérieur. L'adhésion de l'intelligence à une vérité quelconque, ce n'est pas simplement la lecture

froide d'une abstraction, c'est un consentement à se laisser faire par les choses. C'est bien un élément de confiance, car on s'abandonne au courant de l'intelligence et du réel.

Précisément, il est remarquable que Jean Barois se refusait à admettre cette attitude. Pour lui, l'intelligence n'est que la capacité de demeurer sur la réserve : « Il n'y a plus de place, dit-il, pour les nouvelles idoles et la science n'en peut être une ; car *l'intelligence est négative* et c'est une constatation à laquelle il faudra bien que se résignent les imaginations les plus exaltées ». Mais non, le rôle de l'intelligence n'est pas uniquement de critiquer, d'être perpétuellement réticente ; sa fonction première est d'adhérer, de consentir à ce qui est.

Ce premier aspect de la connaissance — de la foi par conséquent — en appelle un second.

Parce que toute connaissance est fondamentalement adhésion et consentement, elle suppose, non moins nécessairement, un autre élément, l'élément-humilité. Ce mot possède une résonance morale très accentuée, et cependant ne faut-il pas l'employer même quand il s'agit de l'acte rationnel de connaissance ? Cela revient à dire que la connaissance exige de notre part la soumission à ce qui existe. Admettre le réel, n'est-ce pas, en un certain sens, se démettre devant lui ? L'intelligence qui aborderait le réel, bardée d'a priori, ou caressant des idées trop chères, ne verra rien. Le réel, pour être vu, exige de nous la soumission. On accueille la vérité avec respect, on se met en frais pour elle, mais on ne la fabrique pas à sa taille. Il ne suffit pas de dire : Je verrai bien. Il faut d'abord s'incliner. Que l'on veuille songer au physicien qui cherche la constitution de l'atome, au médecin dont le diagnostic découvre le secret du malade, et l'on constatera que leur aptitude à voir le vrai provient d'une plus ou moins grande « disponibilité » à l'égard de ce qui est. Et nos discussions les plus ordinaires ne sont-elles pas encore, à leur manière, la preuve que nous ne voyons la vérité que dans la mesure de notre soumission au réel.

A plus forte raison ces réflexions valent-elles de la foi.

Les caractères discernés en tout acte de connaissance se retrouvent dans l'acte par lequel l'esprit adhère à Dieu. Car le vrai est ici transcendant, excédant nos mesures, absolu. Pour adhérer au vrai dans la foi, l'esprit doit consentir à Dieu, se laisser faire par Lui. C'est au fond ce qu'affirme Louis Lavelle : la foi est l'acte par lequel nous ne trouvons plus rien en nous qu'une activité nue, qu'une initiative, qu'*un consentement* qui dépend de nous, mais qui ne peuvent entrer en jeu sans que cet acte qui est entre nos mains ne devienne *une remise et un abandon,* sans que, dans sa pureté la plus parfaite, il cède tout ce qui paraissait lui appartenir encore, pour devenir transparent à un acte qui le dépasse, qui le pénètre et auquel pour ainsi dire *il se confie* » (*De L'Acte,* p. 154).

Ces considérations sur l'acte par lequel l'esprit entre en possession de la vérité découvrent quelle en est la vivante complexité. Loin d'être une sorte d'enregistrement, la connaissance et la foi supposent et exigent que l'esprit se fasse sensible au réel, en se confiant et en se soumettant à lui. L'intelligence, pour être en état de connaître, réclame une certaine attitude totale de l'homme, attitude qui est à la frange du domaine moral. C'est déjà l'ébauche et le germe de ce que découvrira l'analyse ultérieure. Ainsi, l'on aperçoit de ce biais comment la foi est raisonnable. Loin d'être, dans la vie intellectuelle, un bloc erratique ou un phénomène aberrant, la foi en est tout simplement le prolongement.



Consentement et humilité devant le réel sont donc en toute connaissance l'esquisse du mouvement de la croyance religieuse. Il faut maintenant en examiner le mouvement même, en suivre l'élan. Ce n'est pas l'évidence logique qui commande ou constitue la foi, nous l'avons déjà dit.

Mais alors quel en est le ressort nécessaire ? Quel est le motif essentiel qui amènera l'éclosion de l'acte de foi ? Suffit-il de bombarder l'esprit d'arguments apodictiques ? Suffit-il d'acculer le contradicteur à reconnaître qu'en bonne

logique il est absurde de ne pas croire ? Non point. Il faut encore que l'esprit accueille les arguments, les preuves. Et il ne le fera jamais si un écran intérieur le défend efficacement contre toute pénétration de la lumière. Il faut d'abord être perméable à la vérité que l'on dévoile. Sinon, toute discussion sera peine perdue. D'avance, notre contradicteur est immunisé contre toutes les raisons alléguées.

« J'ai été souvent, reconnaît Jean Barois, mis au pied du mur par des théologiens avertis et bien armés. Le plus souvent, je ne trouvais, je l'avoue, pas grand'chose à leur répondre. Mais cela n'ébranlait en rien ma conviction » (p. 120).

C'est qu'en effet, la foi n'est possible que si l'homme possède, chevillé au cœur, un grand amour, l'amour de tout ce qui enrichit et approfondit la nature humaine, la sienne. En l'homme, l'acte de foi, opération de la raison, est motivé par le désir de ce qui perfectionne et accomplit sa personne. C'est que la croyance se propose uniquement comme un élargissement de ce que je suis, l'accomplissement de ce que je dois être. Et alors, tout le problème revient à ceci : Consentirai-je à me placer dans la ligne de l'achèvement humain ? Est-ce que j'ai le désir de me développer dans le sens d'un plus-être, d'un mieux-être ? S'il en est ainsi, la foi ne saurait jaillir que dans une âme qui, voulant être fidèle à elle-même, a l'appétit de sa propre grandeur. On le comprend donc, le ressort caché de la foi, c'est l'amour indéfectible pour la splendeur de la vie humaine, c'est l'amour de soi au sens le plus élevé de ce mot. En termes pompeux et philosophiques, c'est l'amour de l'Etre total et plénier, c'est l'amour de la Valeur.

***

Mais précisons encore les composantes qui se discernent dans ce grand amour.

C'est d'abord l'amour de la vérité. L'intelligence ne saurait accomplir son œuvre rationnelle, si elle n'est pas possédée par un puissant désir du vrai, si elle n'est pas émue par l'appel à une vérité toujours approfondie. Mais la vérité ne se livre pas sans combat — pas même au chimiste, au natu-

raliste — encore moins au croyant. Seuls ceux qui l'aiment la découvrent, parce que, seuls, ils sont déterminés à tout pour la conquérir. Il s'agit de « traiter la vérité comme un vivant ou même comme une personne qui ne livre son secret qu'à qui le mérite » (Blondel, Ollé-Laprune, p. 68). Aucun être humain, l'expérience l'atteste, ne livre sa vérité secrète à qui l'aborde sans sympathie, sans affection. Ainsi en est-il de la vérité et tout spécialement de la vérité de foi. Pour l'apercevoir, il faut l'aimer de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces.

Cette disposition est capitale, elle est irremplaçable. Il s'agit en effet d'étreindre la réalité, de saisir des vérités dont dépend la « condition humaine ». Qu'est-ce que la vie ? où va-t-elle ? que signifie-t-elle ? Jean Barois écoutait ces questions se poser malgré lui au fond de son intelligence. C'est la vie même qui les soulevait.

« J'en ai assez de me débattre dans une vie dont le sens m'échappe. — Luce (son ami) : Voilà le point malade... Pourquoi poser toujours ces problèmes insolubles ? — Barois : Pourquoi ? mais parce que si je disparaissais avant d'en avoir la clef, mon effort n'aurait abouti à rien. Qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse à moi, Barois, de penser que dans deux mille ans on en saura un peu plus que nous ? Cette énigme, c'est moi seul qu'elle oppresse. »

Et, un peu plus loin, il dit encore :

« Mais je l'aime (la vie) plus que jamais, mon ami ; et c'est bien ce qui m'empêche d'accepter qu'elle puisse finir. Plus j'aime la vie et moins je me résigne aux conditions dans lesquelles il faut vivre. Pourquoi la conscience, si c'est pour contempler le néant ? » (pp. 454-5-6, *passim*).

A quoi son ami, le libre-penseur, ne trouve rien à répondre. Et pourtant, c'est tout le problème de l'immortalité qui vient d'être évoqué. La vie s'écoule. Il faudrait savoir, si l'on veut pleinement vivre et utiliser son intelligence en connaissance de cause.

Mais encore faut-il que nous aimions assez la vérité pour la chercher en des problèmes, les plus humains qui soient. Si nous n'avons pas l'appétit du vrai, toutes ces questions ne nous intéresseront pas. Elles nous laisseront souverainement

indifférents. Et il nous suffira de vivre les yeux baissés sur les besognes quotidiennes et apparemment primordiales, boire, manger, dormir, gagner de l'argent, beaucoup d'argent. C'est cela même dont Augustin ne pouvait se contenter :

« Extraordinaire ténacité de ce problème des fins, songe-t-il. Toujours là, à toute heure, dans la brume, le soleil, dans la nuit, au bûcher sous la charge des bûches, parmi les rues de la petite ville, dans le déchirement ou l'inertie, ou l'excitation ou la lassitude... l'éternel problème des fins le fixerait comme un grand visage jusqu'à ce qu'il réponde » (p. 674).

Augustin l'a compris, il faut répondre. Car on se doit d'être fidèle à l'intelligence, on doit aimer la vérité où qu'elle soit. Sinon l'on s'établit dans une position déraisonnable, antirationelle. C'est celle qu'adopte Jean Barois. Il abandonne la quête de la vérité par lassitude, et préfère s'en tenir à de pâles opinions, plutôt que de chercher encore le vrai. Il suffira des lignes suivantes pour caractériser cette anémie spirituelle.

« Elle (c'est la fille de Jean Barois) m'est apparue, songe-t-il, façonnée par la religion et pour la religion. Devant un ensemble aussi fort, j'ai reculé... Une telle foi... c'est évidemment un mensonge... mais c'est aussi le bonheur humain : son bonheur. Autrefois j'aurais dit : la vérité d'abord, fût-ce au prix de la souffrance. Aujourd'hui, je ne sais pas, je ne peux plus dire de même » (p. 407).

*
**

La foi suppose donc un grand désir qui est amour de la vérité. Mais l'amour de la vérité s'enracine lui-même dans un amour plus profond encore, plus essentiel. C'est lui qui commande l'appétit du vrai absolu, et qui s'appelle, au sens le plus large : amour du Bien.

Sans un élan incoercible vers le Bien, la foi ne saurait naître ni s'acccroître. Et si elle existe dans un cœur où meurt cet amour, la foi meurt aussi. « L'amour, a-t-on écrit récemment, est le moteur de toutes les opérations de la conscience » (Louis Lavelle, *De l'Acte*, p. 446). La foi, moins que toute autre activité de l'intelligence, échappe à cette loi. De fait, si l'on n'est pas hanté par le désir de la grandeur morale, si

l'on n'est pas décidé à sacrifier quelque chose et peut-être soi-même, à l'excellence humaine dont l'âme est la source, si l'on ne s'oppose résolument à toute espèce d'affadissement, qu'importe la foi ? En quoi toucherait-elle celui à qui elle s'offre ? Il est en tout homme un fond de grandeur morale qui demande à être dégagé. Mais si je ne m'en soucie pas personnellement, en quoi la foi peut-elle m'intéresser ? la foi qui s'offre comme la possibilité de mettre en valeur ces richesses intérieures.

Car, ne nous y trompons pas, au delà des prescriptions morales — tu ne tueras point, tu diras la vérité, tu observeras la chasteté qui convient à ton état — au delà de ces prescriptions et par leur moyen, ce qui est présenté, c'est le bien dans toute son ampleur. Par delà ces commandements, c'est la grandeur morale qui est visée. Tel est le niveau auquel tend la foi : il n'est pas commun. Et il faut en dire autant des énoncés dogmatiques. Il se peut que les dogmes de la Trinité, de la Rédemption paraissent, à première vue, étrangers à l'amour du Bien. Cependant, ces vérités, incolores et insipides à ceux qui n'en vivent point, sont les degrés par lesquels l'homme s'élèvera pour dépasser sa simple position humaine, pour retrouver l'étiage spirituel auquel il doit vivre, pour faire société avec Dieu. Car, c'est dans la voix des commandements et des propositions dogmatiques que s'exprime l'appel de la vérité et du bien.

Cet amour du bien mérite encore un autre nom. Il ne faut pas hésiter à le lui donner ; c'est le goût, le désir de la sainteté. Cela revient à affirmer que la condition indispensable à la foi est une exigence de pureté, de détachement et par conséquent d'achèvement. Or, tel est bien le désir de la sainteté, désir plus ou moins explicite suivant les âmes, mais identique en sa nature, sinon en ses degrés, chez le chrétien ordinaire et chez le saint canonisé. C'est dans ce sens qu'il convient de comprendre l'analyse de la foi proposée par Edouard Leroy : « Il faut entendre sous ce terme (la foi) non pas une simple adhésion intellectuelle à une liste de théorèmes ou à un catalogue de faits, mais une démarche unitive où l'âme se donne entière ; ...mais *le discernement d'une ext-*

gence de vie spirituelle » (*Le problème de Dieu,* p. 204). Psichari ne s'exprimait pas d'autre façon : « En fait, toute la question est là — il s'agit de savoir si l'on désire un certain fond moral, un certain rejaillissement de l'âme, une sorte d'innocente pureté. Il s'agit de savoir si on a le goût du ciel ou non ; si l'on désire de vivre avec les anges ou avec les bêtes ; si l'on a la volonté de s'élever, de se spiritualiser sans cesse. Là est toute la question » (*Les voix qui crient dans le désert,* p. 89-91 *passim*).

C'est pourquoi il est indispensable de préparer le terrain sur lequel doit germer la foi. Tous les sermonnaires ont insisté sur ce point. Il faut écarter les obstacles, passions du cœur et de l'intelligence, il faut déblayer. C'est un romancier qui témoigne de cette vérité reconnue depuis longtemps : la pureté « est une des conditions mystérieuses, mais évidentes, — l'expérience l'atteste — de cette connaissance surnaturelle de soi-même en Dieu qui s'appelle la foi. L'impureté ne détruit pas cette connaissance, elle en anéantit le besoin. On ne croit plus parce qu'on ne désire plus croire. Vous ne désirez plus vous connaître. Cette vérité profonde, la vôtre, ne vous intéresse plus. Et vous aurez beau dire que les dogmes qui obtenaient hier votre adhésion sont toujours présents à votre pensée, que la raison seule les repousse, qu'importe... » (*Journal d'un curé de campagne,* p. 157).

Amour de la Vérité totale, amour du Bien absolu, telles sont les conditions inéluctables de la foi. Sans la complicité de cet amour, unique sous ses deux aspects, ni la foi ne lève, ni elle ne se maintient. Ne serait-ce pas le même langage sous la plume de Kierkegaard : « L'on se prépare à devenir attentif au christianisme, non par la lecture des livres, ni par des perspectives historico-mondiales, mais par l'approfondissement dans l'existence » (Post-scriptum aux *Miettes philosophiques,* p. 378).

*
**

A cette analyse sommaire de la foi, Augustin, par sa vie, apporte une illustration éclatante.

Quelles raisons l'ont déterminé à rejeter les croyances de son enfance ?

Ce sont d'abord les difficultés intellectuelles : pas seulement la masse des objections coutumières et ressassées. Il y a plus. Le voici d'abord au lycée. L'enseignement du professeur de philosophie, M. Rubensohn, distille savamment sur toutes les questions vitales un scepticisme élégant et habile. Comment un adolescent pourrait-il se défendre de quelque malaise en ses convictions religieuses ? Puis un maître d'étude lui prête la « *Vie de Jésus* » par Renan. Plus tard enfin, il pénétrera dans le maquis de la critique biblique, sous la conduite de Harnack, Loisy, etc... Ainsi, devant lui, surgissent des difficultés nombreuses qui lui paraissent énormes, insolubles. Et comme il cherche la réponse à ces difficultés auprès des adversaires du christianisme — par une illusion très commune et peu scientifique — insensiblement s'élève un voile ténu de difficultés entrevues, non résolues et persistantes. « Quel son confus, dira-t-il, rendent ces mots : croire en Dieu ». Et plus tard : « S'il y a Lui, il est bien caché ».

Est-ce à dire qu'Augustin ait découvert quelque objection irréfutable contre le catholicisme ? Point du tout. Il l'avoue de lui-même. Il sent même que les adversaires du christianisme acceptent leurs préjugés antireligieux sans les discuter, qu'il y a beaucoup d'arbitraire dans leur manière d'écrire l'histoire et de comprendre la critique. Cependant, à force de baigner dans une atmosphère hostile au christianisme, Augustin se détache peu à peu de toute pratique religieuse et finalement de la foi.

Cependant a-t-il cherché auprès de spécialistes un apaisement ? N'existait-il point de savants catholiques capables de le secourir ? Sans doute. Mais Augustin a joué de malheur. L'abbé Bourret auquel il s'est adressé, a perdu la foi. Ce n'est donc pas lui qui donnerait au jeune normalien les lumières qu'il réclame. Restent les différents aumôniers, celui du lycée de Paris, celui de l'Ecole Normale. Les circonstances les empêcheront de prêter main forte au jeune homme.

Il aurait donc fallu qu'Augustin cherchât la lumière dans

d'autres directions, qu'il se donnât du mal. Il ne l'a pas fait. C'est ce que lui reprochera gentiment son ami Largilier :

« Bien sûr, mon cher ami, le jeu de l'intelligence n'enferme de soi ni faute, ni mérite. Il est pure technicité. La faute ne fut pas de conclure aux lumières de tes prémisses, mais de n'avoir pas éclairé ailleurs. Compare. En un danger mortel au corps, les hommes tranchent tout lien, bouleversent vie, carrière, viennent ici deux ans, trois ans (il s'agit du sanatorium, à Leysin). Tout, disent-ils, sauf la mort. On ne conserve pas Dieu à un prix moindre. L'équivalent en une grave crise d'âme était de tout jeter dans la balance, quitter l'Ecole s'il eût fallu, épuiser auprès des grands spécialistes catholiques leur technique et leur foi. On ne met pas Dieu au second rang. On n'est pas calculateur des moindres frais, ni opportuniste, ni léger, quand il s'agit de Dieu » (p. 835).

Mais pourquoi, chez Augustin, cette abstention ? Parce qu'il enregistre, depuis longtemps déjà, une baisse notable dans l'Amour que nous disions indispensable à la foi. Amour de la Vérité, amour du Bien s'étiolent. Quelques indices, légers à la vérité, en sont la preuve.

En effet, au milieu des difficultés vraiment tragiques qui l'assaillent, nous n'aurons pas de peine à discerner un orgueil secret, mais accepté. « L'idée traversa Augustin de lui (c'est un professeur de la Sorbonne, catholique notoire) demander conseil ; aussitôt refoulée par sa répugnance hérissée à admettre quelqu'un en tiers dans ses troubles. Et puis qu'est-ce que cela signifiait ? L'évidence était l'évidence ». Une certaine suffisance apparaît : la certitude de n'avoir besoin de personne pour se tirer d'affaire. Quelque déloyauté aussi : y a-t-il proportion entre ces répugnances personnelles et la gravité des questions en jeu ? Un léger gauchissement enfin dans l'appréciation des valeurs : l'évidence est l'évidence, pense Augustin, mais, justement, il a reconnu ne pas avoir l'évidence.

D'ailleurs, il faut bien constater que la crise religieuse développe chez Augustin une certaine complaisance en lui-même, quelque mépris pour ceux qui ne sont pas tourmentés comme lui :

« Il se rappelait les conversations ; il les déformait. Il sentait le remords d'accusations grossies et inexactes, mais une rancune amère lui ôtait le désir de les rectifier. Que leur était la vie religieuse, à eux, ses camarades trop calmes ? Une pelouse que l'on ne foulait pas ? une terre pour plantes fragiles ?... Leurs convictions se perpétuaient grâce à de soi-disant évidences dont ils ne se rendaient pas compte qu'elles étaient leur œuvre, mais que lui, Augustin, voyait gonfler sur eux comme du plâtre soufflé... Ils en étaient tous là. L'injustice même de cette exagération lui devenait indifférente » (p. 238).

Bref, l'orgueil de l'esprit. C'est la pire espèce. Sans doute, les signes n'en sont pas éclatants, mais ils sont révélateurs d'une baisse de tonus moral, d'un fléchissement de générosité accepté consciemment.

Mais quand donc s'est produite cette fissure de l'âme, par où fuira sa substance précieuse, l'appétit du mieux, l'ardent amour de la perfection ?

Ce fut au temps de l'adolescence. Un jour, relevant à peine de maladie, Augustin lisait, de Pascal, « La prière pour le bon usage des maladies ». Tout à coup, à travers les lignes, éclate un appel très net de Dieu, invitation à un enrichissement de l'existence, à un épanouissement plus qu'humain en Dieu.

« Augustin ne peut se méprendre : c'est bien lui qui se sent aimé, choisi, sollicité. Une sorte d'appel pressant et murmurant effleure son cœur comme un petit souffle. »

L'adolescent va-t-il se laisser subjuguer par l'amour du Bien absolu, révélé soudain ? Le débat est pressant ; son enjeu est capital :

« Une énergique reprise rend à Augustin la possession de ses remparts intérieurs que l'émotion commençait de forcer... Des saints, au début de leur vie de saints, ont du premier coup tendu en offrande, comme une corbeille au bout des bras, le détail futur de leur vie. Mais Augustin n'est qu'épouvante. Qu'est-ce qui s'agite dans cette épouvante »

C'est ici le point névralgique :

« De petites choses en vérité, sans proportion avec l'Immense : toute sa carrière terrestre, les grands concours, les réalisations déjà commencées... Elles jouent l'adresse et la prudence et même le dévoue-

ment religieux... Levée en masse des arguments et des défenses pour le bonheur en danger. D'autres motifs aussi, d'une sorte plus chaude : les chastes tendresses, les fiançailles inépuisables, toutes les symphonies de la joie... »

Augustin cédera-t-il à la poussée de Dieu ou à la pression de ces peurs ? C'est tout le tragique de cette lutte. Or Augustin est toujours sous l'influence de la peur.

« En vain, la même voix sourde et impérieuse, qui a jeté dans l'existence le Temps et l'Univers, descend-elle à cet inconcevable aveu : — Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures... Entre elle et celui qu'elle poursuit, s'interpose un bouclier mou fait de plat sens commun et de prudence humaine qu'elle ne traversera pas. »

Alors tout est fini. Augustin a gagné contre Dieu.

« L'attente ardente s'attiédit. L'appel relâche ses instances... Un sentiment précis du positif prononce des mots qu'Augustin ne veut pas entendre, quelque chose comme : Tu t'es bien défendu » (pp. 120-122 *passim*).

Appelons les choses par leur nom : Augustin a été lâche. Il a renoncé à ce qui lui est apparu comme un devoir de perfection. C'est à partir de ce moment que le pas décisif a été fait contre sa foi. Un remords léger va demeurer, une sourde rancune contre cet appel et contre la religion par où lui venait l'appel. Et cela sera plus puissant pour le détacher de ses convictions religieuses que les travaux érudits et éphémères d'un Loisy, d'un Harnack. Ce ne sont pas les objections intellectuelles qui feront chanceler la foi d'Augustin, c'est l'absence de l'Amour pour la vérité et le bien, manifestés un jour à ses seize ans.

Les années passeront, mais l'infidélité commise envers Dieu égrènera ses effets. Plus tard, bien plus tard, Augustin, penché sur son passé, reconnaîtra que la tension spirituelle a fléchi du jour où il a cédé à la peur. Dès lors, la foi ne trouvait plus où mordre dans son âme.

« Moi aussi, finit-il par dire d'une voix d'hésitation, de regret et de mélancolie, j'ai peut-être jadis été *infidèle à quelque formidable désir...* »

⁂

On a tenté de reconstituer le drame intérieur qui effaça la croyance de l'âme d'Augustin. On a souligné les responsabilités du jeune homme. Et maintenant il faut retrouver le chemin que suivit l'homme mûr pour aboutir de nouveau aux convictions de son enfance. On a mis en relief les déficits, il faut entendre les témoins à décharge.

Pourquoi Augustin a-t-il retrouvé la foi ? Parce que, en dépit de ses faiblesses et de ses lâchetés, il n'a jamais consenti à laisser périr le grand Amour, centre de toute âme. Il végétait, c'est vrai. Il cherchait son aliment là où il ne pouvait le trouver pleinement rassasiant, mais du moins existait-il sous ses deux aspects essentiels : désir de la vérité, désir du bien.

L'exigence de la vérité le sauvera. Dès son enfance déjà, il se montrait sensible « aux inexactitudes ingénieuses » du professeur de première. Dans les crises les plus aiguës, il conservera, malgré des faiblesses que nous avons reconnues, une substantielle loyauté à l'égard du vrai. Il voit des difficultés, mais il ne les majore pas, ou si peu. Il s'avoue l'impossibilité où l'on est de fournir un argument décisif contre l'authenticité des évangiles, une preuve contraignante contre les interprétations catholiques. Il le regrette même, le malheureux, tant il voudrait reconquérir la paix intérieure. Cette loyauté le poussera à prendre la plume pour protester contre la critique soi-disant impartiale de la doctrine catholique. Ainsi, malgré tout, brûle en lui le désir de la vérité. Désir virginal, amour presque parfait, de plus en plus affiné, qui le met à l'abri des prétextes spécieux, même les plus chers.

Et il n'en manquait pas. Il aurait pu se laisser porter vers le catholicisme sur les ailes de son amour pour Anne de Préfailles. Le moyen de rester étranger à la foi d'une jeune fille aimée plus que soi-même ? Comment ne pas tenter de mettre sa pensée à l'unisson de la sienne ? Le jeune professeur a senti la tentation, il l'a repoussée parce que la loyauté lui interdit cette démarche. La douleur, les deuils seront-ils plus forts que l'amour ? et le mèneront-ils à Dieu par lassitude, par besoin de consolation ? Christine, sa sœur, notait

en lui cette tentation nouvelle : il « désirait surtout la reconquête utilitaire d'un équilibre moral perdu, il cherchait moins le royaume de Dieu et sa justice que la sérénité qui en eût été le surcroît » (p. 755). Heureusement la sincérité à l'égard de sa propre conscience barre cette voie devant Augustin : on ne saurait retourner à Dieu pour la seule raison qu'il est plus confortable de croire que de ne pas croire.

S'il doit revenir à la foi, c'est parce qu'il aura aimé la vérité. La vie d'ailleurs se charge de la faire saillir aux yeux de qui regarde. Tout en posant des questions, elle offre des enseignements. Devant ceux-ci, il n'a pas détourné la tête. Peut-être s'était-il imaginé, en rejetant les croyances de ses premières années, écarter du même coup les problèmes vitaux. Mais les circonstances se sont chargées d'orchestrer les interrogations laissées sans réponse :

« Elles persistaient cependant, solidement crochetées à sa pensée. Il l'avait écrit : rien n'était fait dans la science de la vie tant qu'il restait à y intégrer la mort » (p. 387).

D'ailleurs, entre sa mère et sa sœur, le professeur voyait lever un autre problème devant lequel il ne s'est pas dérobé : voilà des femmes admirables, d'un dévouement sans relâche, d'une loyauté parfaite, dont le sacrifice borde toutes les journées. Elles sont chrétiennes. Elles trouvent dans leur foi le courage d'accomplir ces merveilles quotidiennes de charité. Alors ? Que penser ? Illusion ou vérité ? Ballotté de questions en questions, Augustin chemine doucement vers la foi. Porté sur l'amour de la vérité, il approche. « A celui qui cherche avec sincérité, la vérité ne saurait manquer : Dieu lui enverrait plutôt un ange ».

Plus éclatant encore que l'amour du vrai, est imprimé en Augustin l'amour du bien sous toutes ses formes, avec toutes ses exigences sacrifiantes.

Il suffirait, pour en prendre la mesure, de considérer l'attrait qu'exerce sur lui l'âme des saints. On ne peut s'intéresser à ceux-ci que si l'on est épris de toute beauté morale

Pour reconnaître que « seuls les saints étaient libres et créateurs », il faut bien commencer par leur ressembler, si peu que ce soit.

Il y a plus encore. Le goût du sacrifice est, chez lui, significatif. Il aurait pu, à la manière de Jean Barois, afficher son incrédulité, partir en claquant les portes, refuser de pénétrer dans sa famille où la piété était de règle. Il aurait pu le faire. Il s'en est gardé parce qu'il aimait sa mère et sa sœur, parce qu'il avait la charité. Il ne s'est jamais cru le droit de leur infliger le moindre chagrin inutile, sous prétexte de théories scientifiques à édifier ou à défendre.

Et puis, l'on verra cet intellectuel ne pas refuser le contact des aspérités de la vie simple. Il ne les fuit pas, il irait plutôt au-devant d'elles. Alors que l'enfant de sa sœur est en train de mourir, il s'occupe de toutes les humbles besognes de la maison. Ce n'est pas que ses mains de professeur y soient très habiles. Cependant il montera le bois, il ira chercher le lait, tout simplement. Il fera taire sa fatigue. La toux, la grande lassitude des tuberculeux ne l'empêcheront pas de soulager l'épuisement de sa sœur. Il veillera le petit mourant. Il soignera sa mère qui, elle aussi, va vers la mort.

Et l'on pense alors au mot de Pascal : ce qui fait qu'on ne croit pas aux miracles, c'est le manque de charité. Mais voici qu'Augustin la possède. La foi peut donc venir.

Enfin, Augustin parvient au sommet du détachement. Nous savons qu'il aime Anne de Préfailles d'un amour pur, béatifiant. Par son regard elle a donné un sens à sa vie, comblé son cœur de tendresse et de gratitude. Mais la tuberculose est venue assombrir cette aurore. L'amour est interdit à un si grand malade, il faut renoncer. Augustin le fera, sans hésitation, avec une raideur qui dit ses déchirements. Il coupe tous les ponts derrière lui, s'interdisant le moindre regard vers un passé désormais révolu. Et l'expérience montre assez que rares sont les âmes qui sont à la hauteur de tels détachements.

Alors, modelé par les sacrifices, ayant renoncé à tout avec héroïsme, il s'aperçoit que la Beauté, le Bien qu'il cherchait et qu'il aimait, portent un nom unique. C'est le Dieu d'Abra-

ham, d'Isaac et de Jacob. C'est le Dieu de son enfance que seuls les brouillards montés de l'orgueil et de la peur avaient dissimulé. C'est la foi qui rentre, triomphante.

Augustin peut mourir maintenant. Il a reconquis le centre de son âme.

***

Si les analyses précédentes sont exactes, il faut conclure que la foi, loin d'être un acte extérieur à la vie de l'esprit, un acte d'intelligence au rabais, est l'opération capitale et suprême de la vie humaine.

Elle l'est d'abord parce qu'elle consiste en un acte intime où l'homme tout entier s'exprime. Et il n'en est pas d'autres où il s'engage plus totalement. Car la foi est du ressort, non seulement de l'intelligence, mais de la volonté, mais de la vie tout entière. Elle sort des profondeurs de l'âme : cœur, raison, lumières de l'expérience. Comme le disait Kierkegaard : Croire, c'est être. La foi s'enracine au plus secret de nous-mêmes, elle se nourrit de notre substance, elle en mesure l'épanouissement. De plus, si nous devons juger de l'importance d'une attitude aux répercussions qu'elle engendre, reconnaissons que la foi est essentielle à notre condition. Par la foi, la vie prend forme et figure. En elle, se trouve saisie la destinée de chacun. L'instinct nous en avertit : l'acceptation de la croyance religieuse est de taille à rompre l'équilibre apparent de certaines vies. Et celui qui a accepté de considérer une fois seulement le problème, sait immanquablement que son existence entière est fixée dans la réponse qu'il donnera. C'est pourquoi, enfin, l'on peut affirmer pour la foi le privilège d'être l'acte par où culmine la vie humaine, d'être l'acte dans lequel l'homme décidément se hausse à la cime de lui-même. Car elle n'est possible que par le rassemblement des puissances les plus hautes et des plus hauts désirs. Louis Lavelle l'a dit sous une expression différente : « La foi est plus sûre que toutes les connaissances, puisqu'il n'y a de connaissance que d'un objet extérieur à nous, au lieu que la foi c'est Dieu même présent à la conscience ; elle

est en même temps l'affirmation du mystère auquel toute existence est suspendue et dans lequel *notre vie elle-même nourrit son secret, son élan et son espérance* » (*De l'Acte*, p. 160).

Ainsi nous demeurons dans le dilemne essentiel : être par la foi — ou ne pas être, sans la foi.

André de Bovis.

POUR DONNER CONFIANCE EN LA VIE

L'Aide aux Mères

Tamisé par des rideaux de couleur claire, proprets et plissés avec goût, le soleil pénètre dans le bureau et l'emplit de gaieté. Celui-ci n'a rien d'un bureau d'affaires ou d'administration : l'ameublement, la tapisserie, les gravures et photographies d'enfants qui ornent les murs, la gerbe de fleurs posée sur la table où vient d'être apporté le courrier lui donnent une note intime, familiale, qui, dès le premier abord, met en confiance. Une jeune femme décachette et lit les quelques dizaines de lettres récemment arrivées.

La première émane d'un milieu modeste qui sollicite à nouveau l'aide de l' « Œuvre ».

...« Je viens de nouveau solliciter l'aide des bons soins de votre œuvre, mais ce n'est pas pour moi, c'est pour ma belle-sœur que Mlle X est allée visiter pendant son dernier stage chez nous. Elle attend son treizième enfant le mois prochain et elle me charge de vous demander s'il vous serait possible de lui envoyer quelqu'un... »

La seconde contient une requête du même genre :

« ...Une fois de plus, je vais avoir recours à vous. Je suis sans bonne depuis les vacances et je rentre à C... le 12 septembre avec mes enfants. A ce moment il me faudra faire un déménagement, car je veux être installée pour la rentrée des classes le 25. Je serai donc seule, et de plus assez fatiguée, le quatrième étant en route... Pourriez-vous, du 15 au 30, me donner quelqu'un qui s'occuperait des petits pendant le déménagement et m'aiderait en attendant que j'aie trouvé une domestique ? Cela me rendrait un très grand service. »

Mais la sonnerie du téléphone interrompt cette lecture :

« Allo !... Une famille réfugiée du Nord !... Ah bon !... Combien d'enfants ? Deux ans et huit mois !... C'est immédiatement que la maman doit prendre du repos ?... Attendez : je vais noter l'adresse et nous enverrons sans retard quelqu'un qui, sur place, se rendra compte de vos besoins. Surtout qu'elle ne se préoccupe pas de la question financière : chacun fait ce qu'il peut... A bientôt ! »

L'appareil raccroché, le dépouillement du courrier continue. Ici c'est une famille qui demande à garder un peu plus longtemps que prévu la jeune fille envoyée pour l'aider :

« Jusqu'à ce que mon épouse puisse de nouveau s'occuper du ménage ; moi-même, je suis tellement en retard dans mes travaux de culture, du fait de toutes ces misères, que je ne puis encore prendre en charge la maison. »

Puis voici des remerciements :

« Quelle providence Mlle X a été pour nous ! Nous avons encore eu toute une série de misères ces temps-ci. Après l'épidémie de rougeoles, où cinq de nos enfants y ont passé, ma femme, à la suite d'une lymphangite du sein, due aux crevasses, a eu un commencement de phlébite qui depuis quatre semaines dure toujours — sans savoir quand cela finira, puisque dès qu'elle veut essayer de se lever, la jambe recommence à enfler et à lui faire mal. J'ai revu le Docteur hier, il a ordonné un traitement plus énergique avec des piqûres ainsi que des bains de soleil. Le commis, jeune réfugié alsacien que nous avons recueilli, vient de faire pendant ce temps une bien mauvaise angine erpétique, pendant une semaine il a été très fatigué. »

Mais un coup discret est frappé à la porte. Deux jeunes filles se présentent : elles viennent offrir à l'œuvre leurs services bénévoles. « Il y a quelques années nos mamans ont été aidées. Alors, vous comprenez, aujourd'hui que nous le pouvons, il est juste que nous rendions pour elles ». Elles déclinent leurs nom et adresse et remplissent les fiches qui leur sont présentées. Et la secrétaire, qui les traite déjà comme de la famille, leur fait visiter la maison qui bientôt sera leur, si bien qu'elles partent « enchantées ». Aussitôt revenue au bureau, se faisant apporter les dossiers des familles aidées, celle qui évidemment fait fonction de maîtresse du logis, les compulse et lit sur une page déjà un peu jaunie datée de 1931 : « Très reconnaissante à l'Aide, je souhaite lui donner

un jour mes filles pour que cette œuvre leur apprenne à se dévouer d'une façon aussi serviable et charmante ». Plus de dix ans après, le souhait s'est réalisé : fidélité de la reconnaissance !

Bientôt une nouvelle visiteuse arrive, une maman dont l'œuvre s'est occupée. Cela se voit : à l'aise comme chez elle, elle explique que, de passage à Lyon afin d'y prendre ses deux plus jeunes enfants — 11 et 22 mois — qui viennent de la campagne, elle profitera de cette journée en ville pour courir les magasins : pendant ce temps, ne pourrait-on ici garder ses deux « aînés » ?

Décidément, dans ce bureau, les demandes de service de tous genres affluent. Heureusement que les offres sont nombreuses, elles aussi. Que de lettres, en effet, nous pourrions citer !

« Je voudrais me rendre utile, faire du bien autour de moi et aussi me perfectionner pour ensuite aider quelqu'un de mon entourage, lisons-nous dans l'une d'elle. Originaire de zone interdite, je ne puis rentrer chez moi et je voudrais, si cela est possible, contribuer à votre œuvre et soulager bien des mères de famille... »

Et dans une autre :

« L'Aide m'attire de plus en plus : la seule chose qui me sera dure, ce sera de quitter ma bande de frères et de sœurs ; mais tant pis : je déteste faire les choses à moitié. Alors quand vous aurez besoin de moi, je vous en prie, faites appel et... j'arriverai valise à la main ou sac au dos. »

« J'ai un peu le goût de l'aventure, écrit une troisième. La vie mouvementée de vos collaboratrices me plairait. »

Associations et fédération.

Le centre dont ci-dessus nous décrivons l'activité est le secrétariat d'une de ces « Associations pour l'Aide aux Mères » qui se multiplient surtout depuis que la famille enfin à l'honneur, se sentant comprise et soutenue, ose faire confiance à la vie et donc s'y engager. Pour consentir à élever des enfants, ne faut-il pas en effet que les parents se sachent assurés, en cas de besoin, des appuis nécessaires ? Or si un bon nombre

de ces appuis sont du ressort de l'Etat, d'autres, en raison de leur intimité, lui échappent. Comment des organismes officiels pourraient-ils, par exemple, sortir d'embarras, avec le tact voulu, une famille momentanément en difficulté du fait d'une maternité, d'une maladie, de la fatigue, du surmenage, d'une crise domestique, d'une absence accidentelle, etc. Seule une organisation privée, du genre de l'Aide aux Mère, peut, avec souplesse et rapidité, satisfaire à des demandes délicates et envoyer travailler à domicile les jeunes filles spécialement préparées, qui, par idéal familial, acceptent de circuler de foyer en foyer, afin que chacun d'eux, mis à même de se ressaisir, puisse être dépanné et sortir de la crise. A l'opposé de la pratique de certaines œuvres sociales qui, pour mieux secourir les individus et leur donner les meilleurs soins, envoient la mère en clinique, à l'hôpital ou en maternité, fût-ce au prix de la dispersion des enfants et du grave risque que constitue la solitude du mari, l'Aide au contraire par sa collaboration à domicile, évite bien des désastres et met à profit les épreuves et les difficultés pour resserrer les liens conjugaux et faire vivre en commun à tous les mêmes soucis, les mêmes joies.

Pour concevoir une telle œuvre et la réaliser, il fallait quelqu'un qui connût le désarroi de l'ouvrier, obligé pour soigner — parfois maladroitement — sa femme et ses enfants de manquer sa journée et de prendre sur son salaire ; l'embarras du cultivateur, deux ou trois semaines retenu à la maison, tandis que dans les champs, où les journées sont de quinze et seize heures, le travail presse. Combien de jeunes ménages seraient plus courageux s'ils étaient assurés qu'à la première difficulté, on leur viendrait en aide quelles que soient leurs ressources, leur milieu social, leurs opinions politiques et religieuses, sans nulle arrière-pensée de propagande et de prosélytisme ! Or tel est le programme des Associations dont nous parlons ici : au moment des coups durs, elles envoient sur place dans les familles des collaboratrices, ménagères autant qu'éducatrices, qui apportent leurs bras et

leur cœur, et s'il le faut remplacent les mamans défaillantes ou en deviennent amies et conseillères.

La première en date de ces Associations, dans la suite reconnues d'utilité publique, fut fondée à Paris par Mme Viollet. Du 12 de la rue Chomel, où elle siège actuellement, elle essaima à Lyon d'abord, puis un peu dans toute la France. Avant la guerre, il y en avait à Versailles, Bordeaux, Limoges, Roubaix, Lille, Tourcoing, Marseille, Nancy, Châteauroux, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Toulouse, Nice, Toulon. Depuis, ces fondations ne sont plus un privilège des villes ; quelques petites agglomérations, importantes par la population qu'attirent leurs marchés périodiques, en ont été dotées : telles Lons-le-Saunier, Bourg, etc. De ce fait l'Aide n'est pas seulement citadine, mais également rurale,

Indépendantes et autonomes, les associations éprouvèrent bientôt le besoin de se fédérer, tout en conservant leur autonomie, leur caisse, leur budget indépendant. L'article 4 de leur règlement est formel sur ce point :

« Chaque association garde son autonomie administrative et financière. Elle fixe le taux des indemnités de ses collaboratrices, le montant des rétributions des familles aidées, les modes de règlement ; etc... Elle choisit les membres de son Conseil d'Administration, la secrétaire responsable, etc... La Fédération sur ces différents points, offre les conseils de son expérience et de son appui. »

Elle n'est donc pas une organisation administrative subitement venue recouvrir les Associations existantes et se superposer à elles ; tout au contraire, née de leur volonté même de créer entre elles un lien qui leur permît de travailler dans l'unité, de sauvegarder l'esprit de l'organisation qui pendant vingt ans s'était développé sans retouches au plan primitif de Mme Viollet, la Fédération apporte aux nouvelles fondations l'avantage de statuts longuement expérimentés, de directives pour la composition de leur Conseil d'Administration, pour les démarches à entreprendre auprès des autorités officieles, les accords à passer avec tel ou tel organisme : caisses de compensation, syndicats agricoles, services sociaux

de l'Armée et de la Marine, etc. A elle, de former les nouvelles secrétaires, en organisant des stages, des réunions d'amitié et d'études, en établissant des contacts épistolaires qui les empêchent — elles dont le rôle est si important — de se sentir jamais seules. Rédigé par ses soins, un Bulletin trimestriel donne des directives, renseigne sur la vie du mouvement, son développement, les initiatives diverses. Une telle centralisation et une telle liaison sont si importantes que les groupements qui ont tenté de se créer et de vivre non fédérés, disséminés et laissés à eux-mêmes, ont tous pratiquement échoué ou n'ont pu se développer. Les Associations de l'Aide aux Mères, au contraire, forment un tout bien vivant, une équipe nationale qui se partage le territoire et, au besoin, se prête mutuellement des « collaboratrices ».

De ces Associations, la secrétaire est le rouage principal. Si elle ne possède pas les qualités voulues, quel que puisse être par ailleurs le dévouement de ses collaboratrices, la valeur des membres de son Conseil, ou l'importance des ressources, le Centre végétera.

C'est la secrétaire qui reçoit les visiteurs. Tout entière à celui qu'elle écoute, malgré le travail qui la talonne, sans même laisser supposer un instant qu'elle puisse être pressée — surtout s'il s'agit d'une maman dans la peine que son attention sympathique consolera — elle doit cependant savoir ne pas se laisser envahir par les importuns.

C'est à elle également que revient le choix de ses « collaboratrices », leur formation, la création d'un esprit d'équipe : elle est entre elles comme le ciment qui unit les pierres et sans lequel l'édifice s'écroulerait.

Collaboratrices.

Bien qu'il n'y ait aucune limite d'âge à l'admission des collaboratrices recrutées indistinctement dans tous les milieux sociaux et uniquement d'après leur valeur, en fait les jeunes dominent. Voici d'après une enquête effectuée dans une Asso-

ciation de zone libre, la provenance de cent d'entre elles, âgées de 17 à 27 ans.

a) *Quarante-huit sont des professionnelles récupérées du chômage.* Parmi elles :

— 6 employées de clinique, de maisons d'enfants ou de sage-femme ;

— 12 tisseuses, modistes, brodeuses, couturières.

Citons, par exemple, cette jeune rurale de 25 ans, d'une famille de huit enfants qui ne pouvait la nourrir ; elle avait été placée dans la couture, métier contre-indiqué en raison de sa mauvaise vue ; elle y gagnait d'ailleurs fort peu ; le désir de se dévouer la mena à une pouponnière qu'elle dut quitter après trois mois, l'atrophie d'un bras ne lui permettant pas d'assurer le travail. Cependant, depuis quatre ans, à l'Aide, elle fait merveille.

Telle autre, de 22 ans, couturière contre son gré, consacre à l'Aide tous les temps libres dont elle dispose.

Une troisième se déplaisait dans le milieu de la mode où elle travaillait et où il fallait être fardée malgré l'insuffisance du gain ; devenue maintenant collaboratrice, elle s'est toute épanouie.

— 10 coiffeuses, dessinatrices, dactylos.

Dans ce groupe se range C. P..., âgée de 33 ans, qui, depuis deux ans, fait partie de l'équipe. Elle ne regrette pas son métier : coiffeuse, installée à la campagne, jamais elle n'y fit « ses affaires », en sorte qu'il lui arrive encore des traites pour solder les frais de son premier établissement.

— 18 institutrices, gouvernantes ou domestiques, attirées par le besoin de dévouement aux familles modestes, afin de fuir leur isolement et de retrouver un cadre formateur, une ambiance d'amitié.

— 2 ouvrières d'usine ou d'atelier. L'une d'elles, âgée de 19 ans, travaillait à la fabrication de chaînes de bicyclettes : elle quitta ce gagne-pain pour fuir l'atmosphère d'un milieu qui lui pesait trop.

b) *Quarante-quatre viennent directement de leur famille.* Les unes parce que, à 17, 18, 19 ans, il leur fallait contribuer au budget familial. D'autres, parce que poussées par une véritable vocation.

c) *Huit* seulement *sont diplômées,* soit d'écoles sociales, soit d'écoles d'infirmières ou de puériculture.

Les motifs qui ont décidé les candidates « collaboratrices » à se présenter à l'Aide n'ont d'ordinaire rien de banal.

Pour beaucoup, c'est l'élan de jeunes, enthousiastes et généreuses, vers un travail qui exaltera leur personnalité féminine, les prendra tout entières, les saisira, les cultivera et satisfera leurs rêves d'adolescentes.

« Je piaffe d'impatience, je voudrais tellement commencer... » (L. P., nov. 1941).

« ...Combien j'envie les personnes qui participent à cette belle œuvre qu'est l'Aide aux Mères de Famille ; je me sens attirée vers ce service, travail si beau, si grand, surtout lorsqu'il est fait de tout cœur. J'ai la volonté de faire le plus de bien que je pourrai autour de moi, d'alléger bien des peines, de soulager des mamans, de choyer les enfants de n'importe quel milieu, si modeste soit-il... » (M. T., 16 décembre 1941).

Sans qu'elles aient soupçonné encore tout ce qu'elles trouveront dans la voie où elles veulent s'engager, l'Aide leur apparaît comme un cadre de vie plus personnelle, et l'expérience montre que les découvertes qu'elles font dans la suite, les y attacheront davantage.

D'autres mettent en avant leur désir de se perfectionner dans les arts féminins de la maison : preuve que le travail ménager, quand il est l'objet d'un véritable apprentissage et qu'il est entouré de conditions morales et élevantes, ne rebute pas les jeunes filles. C'est en songeant à leur mariage prochain que beaucoup de jeunes demandent de s'inscrire à l'Aide.

Chez toutes, on constate la volonté de servir, soit que leur séjour dans des mouvements de jeunesse les y aient inclinées, soit que la situation et les invitations du Maréchal les y portent. Typique est le cas de cette jeune de 30 ans, depuis 10 ans employée de confiance dans une librairie de petite ville, fort éprise de son métier, appréciée de ses patrons et vraiment « installée » dans une vie confortable et sans

risque. Cependant, malgré l'opposition de ses parents et de ses patrons, elle planta là, un jour, sa situation de tout repos, pour pouvoir davantage « servir ». Sa vie, estimait-elle, n'avait pas été jusqu'alors assez rayonnante.

Sans doute, on leur demande un certificat médical garantissant de leur bonne santé, car le service est fatigant. Cependant, il s'adapte tellement au tempérament féminin, il est si « équilibrant », que la majorité des nouvelles venues, négligeant régimes et précautions précédemment indispensables, non seulement ne vont pas plus mal, mais même « prennent des kilos ». Au point que certains médecins dirigent vers l'Aide leurs clientes déprimées.

Ce n'est pas ici l'endroit de dresser le palmarès complet de ces « cures » extraordinaires. Relatons seulement, au hasard, le cas de J. B... qui, avant d'être admise comme collaboratrice, avait deux fois été soignée pour dépression nerveuse ; celui de M. M. J., à l'Aide depuis six mois sur ordonnance de son médecin, qui reprend du poids et s'épanouit ; celui de Th. B., jardinière d'enfants diplômée, que quelques mois de service avaient à ce point fatiguée qu'elle dut rentrer dans sa famille, prendre du repos et se soumettre à un sérieux régime alimentaire qu'elle supprima aussitôt qu'elle commença son service à l'Aide : or, en quelques mois... en pleine période de restrictions, elle a regagné huit kilos !...

On est plus exigeant pour l'honnêteté et la moralité : la mère de famille ne doit-elle pas confier à une inconnue sa maison : mari, enfants, biens matériels ? Il faut du bon sens, du jugement pour s'adapter aux diverses situations, prendre les décisions et les initiatives qui s'imposent ; il faut du tact, de la discrétion, le secret professionnel qui respecte l'intimité des familles ; enfin, du caractère pour prendre la responsabilité d'un foyer en difficulté et pour parfois même y faire rentrer l'optimisme et la confiance dans la vie.

Si fréquemment la tâche est rude, elle est d'autre part consolante. Témoin ce trait, entre maints autres :

Après un mois de vacances pris au camp organisé par l'Aide, la collaboratrice L. B. rentrait « gonflée à bloc » et

décidée à faire du bon travail. Ce que voyant, la secrétaire l'envoya dans une famille de six enfants dont la mère se trouvait « exténuée physiquement ». Deux jours suffirent pour que, mise en confiance, celle-ci fît à la jeune fille les premières confidences sur l'épreuve du foyer : depuis des mois, et de plus en plus, le mari se détachait visiblement. A l'annonce de la menace qui pèse sur cette famille, la décision de L. B. est bientôt prise. Elle s'appliquera à faire en tout un travail parfait ; elle entourera la maman de délicatesses et de conseils discrets ; le plus souvent possible elle prendra les enfants avec elle dans le but de favoriser l'intimité des époux, fût-ce durant des repas en tête à tête au restaurant. Le succès couronna ses efforts. Au bout de trois semaines, un soir, alors qu'elle attendait au seuil de la maison, le mari, rentrant du travail, lui dit sa reconnaissance en quelques mots émus : « Il y a des années qu'un tel souffle de paix n'était rentré sous notre toit ! »

Ce trait que certains peut-être jugeront banal, illustre le rayonnement possible d'un collaboratrice, et explique pourquoi les familles demandent avec tant d'insistance que la jeune fille qui leur sera envoyée soit choisie parmi les meilleures.

« Je voudrais une fille parfaite, douce, pour s'occuper de mes enfants pendant mon absence ; il y aura à faire travailler et distraire les plus grands, et soigner le tout petit... », lisons-nous dans une lettre. — Et dans une autre : « ...Je voudrais une de vos meilleures collaboratrices à qui je puisse confier toute la maisonnée quand je descendrai à la Maternité... » Une troisième écrit : « Croyez-vous qu'une de vos collaboratrices puisse se faire à notre foyer si triste depuis notre malheur, il faudrait qu'elle y ramène la gaieté dont nos petits ont si besoin... » Et la tâche souvent s'avère difficile : « ...Je vous avertis que chez nous la vie est rude, la maison isolée en pleine montagne et privée de toutes commodités... »

Cependant, si divers sont les services, que toutes les bonnes volontés trouvent à s'employer : ici, c'est du raccommodage, là des enfants à promener, ailleurs la permanence d'un centre d'accueil dans une gare à assurer, une colonie de vacances à organiser ou à surveiller, etc.

Jamais en aucun cas une collaboratrice ne saurait être assimilée à une domestique : c'est pourquoi elle doit être accueillie à la table de famille. Certaines d'entre elles sortent en effet de milieux sociaux qui connaissent l'aisance. Pour éviter la gêne pouvant résulter de certaines divulgations, leur anonymat doit être respecté. C'est difficile parfois à obtenir.

Jamais non plus les « aides » ne sont directement rémunérées par les familles qui les emploient, pas plus qu'elles ne doivent accepter de cadeaux personnels, tout devant revenir au Centre qui en dispose suivant les besoins de chacune. Mais les âmes délicates trouvent des compensations. Alors qu'une collaboratrice, après plusieurs semaines passées dans la famille à la satisfaction de tous, préparait son départ, Mme X... lui dit son intention de lui offrir quelque chose. « Chez nous, Madame, répartit la jeune fille, les autres passent avant tout ; nous ne recevons pas de cadeaux personnels ». Madame X... réfléchit. Puis quelques jours après : « A la campagne, lui dit-elle, nous avons quelques facilités de ravitaillement. Voulez-vous avertir votre secrétaire que l'été prochain, nous prendrons chez nous, pendant quinze jours, une maman fatiguée — celle qu'elle désignera — qui profitera largement du grand air et d'une nourriture abondante ». Et toute joyeuse, la collaboratrice acquiesça !

Formation.

Pour former la « collaboratrice » et lui inculquer un esprit d'équipe, la constitution d'un foyer où elle soit « en famille » est extrêmement souhaitable. Chaque secrétaire doit s'en préoccuper afin d'accueillir les jeunes filles qui ne vivent pas avec leurs parents et celles qui le désirent. Il faut que celles-ci se sentent « chez elles ». « A la maison », on fait en commun le travail, se le départageant sans qu'il soit besoin d'une désignation officielle. De même, au foyer : la sonnette de la porte d'entrée retentit-elle ? La « collaboratrice » qui se trouve à proximité va ouvrir. Le lundi, celle qui est libre fait la lessive, le lendemain une autre l'étendra, plus

tard une troisième fera le repassage. Peu importe qui. De même pour la cuisine ou le ménage. Les chambres, dans lesquelles sont installées plusieurs lits, ne doivent pas être « impersonnelles », à la manière d'un hôtel ; donc pas de meubles en série, par d'ornementation passe-partout, mais si possible de la cretonne et du mobilier de goût. Au foyer, on mettra en commun non seulement le travail, mais les distractions, les souvenirs, les joies, les épreuves : ainsi arrivera-t-on à se connaître, à s'aimer, à se forger un esprit d'équipe. Quel souvenir gardent les anciennes de cette vie intime et spécialement des veillées où le soir, réunies autour de la grande lampe, les unes raccommodent ou tricotent tout en causant, où les autres chantent et jouent !...

Les collaboratrices doivent avoir une formation technique : pour la leur donner, la théorie — qui n'a rien de livresque — et le travail alternent. Très vite, en effet, la débutante est envoyée « servir », suivant ses capacités, dans une famille sûre ; les possibilités de formation lui étant offertes à mesure que, dans le travail et au contact des plus anciennes, elle aspire à l'acquisition de ce qui lui manque. Alors de brèves périodes de formation — quelques semaines ou quelques jours — interrompent son travail qu'elle reprendra bientôt plus préparée et plus vaillante. Pour fixer les esprits, consultons quelques fiches.

Anne-Marie..., 21 ans. Certificat d'études. Trois ans d'apprentissage modeste. Trois ans de métier. Travail saisonnier insuffisant. Entre à l'Aide le 4 décembre 1940. Elle suivit, en avril 1941, une session de huit jours d'éducation pour les tout-petits, et durant le même mois une série de huit cours de puériculture, puis dans la suite, un stage d'un mois de maternité à l'Hôpital de la Croix-Rousse. Entre temps, elle fit de la collaboration familiale.

Geneviève..., 21 ans. Parents divorcés, remariés chacun de leur côté, loin de Lyon. Elle vivait seule en ville dans un petit appartement. Du 5 décembre 1940, date de son entrée à l'Aide, elle suivit la session de formation de collaboratrices qui se prolongea quatre semaines (janvier 1941), prit part en avril 1941 à la session de huit jours pour l'éducation des tout-petits, assista comme auditrice à huit cours de puériculture donnés durant ce mois, fit partie de l'équipe qui, en

juillet, passa son congé annuel dans un camp en montagne ; en octobre, elle fut envoyée à l'Hôpital de la Croix-Rousse pour un stage de maternité ; entre temps, service de couture et, de droite et de gauche, de la collaboration familiale.

Renée..., 20 ans. Placée neuf mois comme femme de chambre chez un docteur, elle y avait appris à soigner les vieillards, mais sa culture primaire élémentaire ne lui avait pas permis des études d'infirmière. Entrée à l'Aide le 12 janvier 1940, on lui fit faire, dans la suite, deux stages d'un mois, l'un de médecine infantile à l'Hôpital de Grange-Blanche, l'autre de maternité à l'Hôpital de la Croix-Rousse.

Les stages constituent une formation technique, la formation que nous pourrions appeler morale étant donnée : soit au cours de journées d'amitié et d'études qui du samedi midi au dimanche 17 heures réunissent les collaboratrices d'une même association, parfois même celles de sections voisines, et où sont traités des sujets tels que : « *l'esprit social dans la famille* », le « *rôle de la famille dans le relèvement de la France* », le « *sens social et le sens communautaire* », le « *mariage* », la « *théorie de l'éducation et son application aux temps actuels* », les *qualités des collaboratrices*, la *psycho-pédagogie*, etc., le tout coupé de jeux, de chants, de danses folkloriques, de veillées ; soit durant des sessions de trois ou quatre semaines. En 1941, 96 collaboratrices prirent ainsi part à l'une des quatre sessions organisées en zone libre.

Les vacances annuelles de celles qui les passent dans le camp organisé par l'Aide sont encore un temps de formation et à cause de cela la durée en est prolongée au delà des douze jours réglementaires. A vrai dire, la vie qu'on y mène est rude, mais apprend à se débrouiller, à s'accommoder d'une fontaine de village, de l'éclairage d'une bougie ou d'une lampe à pétrole, à s'équiper pour un ravitaillement. L'expérience montre qu'une fille qui ainsi s'est lavée à la fontaine, a dormi sur une paillasse, a apprécié la nourriture saine mais sans recherche du camp, qui a une fois goûté cette plongée dans la nature, le silence, le calme de la montagne et surtout la belle communauté d'équipe, a par là découvert — et ensuite porte dans son travail — une joie que rien d'autre n'aurait pu lui donner. En sortant de cette épreuve, elle est armée

pour se dévouer sans répugnance en une demeure modeste ; sans crainte elle affrontera le travail rural que tant d'autres redoutent : il lui arrivera même de le désirer et de le demander à cause des « richesses » qu'elle y retrouve et revit.

Et qu'on ne nous taxe pas d'exagération. De celles qui participèrent à cet « expériment », les témoignages affluent.

« Combien j'aimerais être encore en session. Toutes nous étions si bien unies, dans un chic esprit d'équipe que réellement, pendant ces trois semaines, j'ai goûté la douceur d'une vraie famille. »

« De cette expérience, il me reste cette chic atmosphère qui « regonfle », qui est une recharge d'accumulateurs « courage ».

« Du fond du cœur, merci d'avoir pour moi, pour nous, consacré le temps, les forces et toutes vos minutes, à nous donner vos idées, vos conseils, vos directives et tout ce qui va nous être utile pour les enfants, les mères, les familles entières. »

« Huit jours après mon retour, je suis allé faire un cas comme je n'en avais jamais fait : en pleine campagne — une ferme sale à plaisir — pas d'électricité, on s'éclaire à l'huile ou au pétrole, pas d'évier, on jette les eaux sales au milieu de la cour. La soupe se fait à la crémaillère (à ma grande joie d'ailleurs). Un seul point noir : les porcs qui sortent toujours de l'écurie qui fermait mal (j'en avais une peur terrible). J'étais contente de faire ce cas, car c'était une vie dure moins civilisée que celle du camp. C'est un jeu d'emmailloter et de démailloter ce poupon qui a bien huit jours aujourd'hui ; grâce au cours de puériculture, je ne fais pas trop de gaffes. » (D'une ex-modiste.)

« Ici, je continue la vie du camp, je marche en sabots dans la boue et ça enfonce, c'est merveilleux. Je tire l'eau à bout de bras dans un vieux puits très loin de la maison. Je fais la lessive, les repas, le raccommodage, je couche sur une paillasse... C'est délicieux, la vie est belle. Le camp apprend à se débrouiller avec les ustensiles les plus rudimentaires. Ainsi j'ai fait une tarte avec une bouteille, un couvercle et deux fers à repasser. Vous devinez l'usage de la bouteille, le couvercle servait de plat et les fers de support pour le couvercle... Voilà ! » (D'une ex-ouvrière d'usine.)

Ces accents de bonne humeur ne sauraient tromper. Pas plus du reste que le nombre grandissant des collaboratrices employées : nombre d'ailleurs difficile à fixer très exactement à cause de l'extrême diversité des « collaborations » offertes. On les estime actuellement, pour la seule zone libre, cinq ou six cents. A Lyon, par exemple, l'équipe de fond se compose de soixante-quinze jeunes filles : trente à quarante ont

leur pied-à-terre au foyer, les autres logeant dans leur famille. C'est beaucoup et cependant encore insuffisant tant l'appel des familles se fait pressant, à cause des difficultés accrues, du fait des absents, prisonniers, de l'installation improvisée des réfugiés et expulsés, de la ligne de démarcation qui a séparé tant de familles, du ravitaillement laborieux et de l'augmentation du coût de la vie. Ces difficultés expliquent l'extraordinaire essor des Associations depuis la guerre.

En un an elles ont plus que doublé : il en a été créé à : Aix-en-Provence, Alger, Annemasse, Annecy, Annonay, Avignon, Bastia, Blida, Bourg, Caen, Casablanca, Cannes, Carcassonne, Chambéry, Fez, Grasse, Le Puy, Lons, Marrakech, Meknès, Montluçon, Montpellier, Orange, Périgueux, Rabat, Roanne, Saint-Brieuc, Saint-Junien, Tarbes, Thonon, Valence, Vichy, Villefranche, Voiron, Yssingeaux. D'autres sont en formation à : Agadir, Agen, Albi, Ambert, Aurillac, Bayonne, Béziers, Bergerac, Bordeaux, Castres, Constantine, Decazeville, Gap, Givors, Médéa, Montauban, Montbéliard, Narbonne, Nîmes. Orléansville, Oran, Pau, Perpignan, Port-Lyautey, Saint-Chamond, Tizi-Ouzou, Tunis, etc... De plus l'activité des Associations plus anciennes s'est accrue. Clermont-Ferrand qui, en 1940, avait fourni 27.715 heures de travail, avait atteint le chiffre de 22.308 durant le seul premier trimestre de 1942 ; Saint-Etienne a, durant cette dernière année, satisfait à plus de deux cent soixante demandes (dont près de soixante occasionnées par des naissances), qui totalisèrent plus de trois mille trois cents journées de collaboration auprès des mamans (1).

Ressources.

Une œuvre d'une telle ampleur exige des ressources abondantes. Car si, parmi les collaboratrices, il est des bénévoles, nombreuses sont celles qui vivent du travail qu'ainsi

(1) Quoique manquant de précisions pour la zone occupée, nous savons que de gros efforts ont été faits dans la banlieue parisienne et que certaines villes ont vu un accroissement notable de leur activité.

elles fournissent. Cependant les rémunérations varient suivant les besoins de chacune et sont fixées après entente avec la secrétaire (1). Ces appointements, ainsi que les frais occasionnés par l'entretien et la formation des collaboratrices, les versements que font les familles sont loin de les couvrir. D'autant que l'Aide aux Mères n'étant pas une affaire, ne refuse jamais ses services pour un motif d'argent. A tous cependant, elle demande de faire le possible : tous les foyers, même les plus humbles, estime-t-elle, doivent un effort, si petit soit-il, ou sous forme de cotisation annuelle, ou sous forme d'une offre de service. On cite le cas d'un ouvrier peintre qui, à défaut d'argent, apporta des heures de travail et remit à neuf quelques-unes des pièces du foyer. Heureusement, il est d'autres secours qui proviennent de membres fondateurs, de bienfaiteurs et souscripteurs réguliers ou occasionnels. Bien des faits émouvants pourraient être cités : Le cas, par exemple, de cette famille de quatre enfants qui, pour dédommager l'Aide des services rendus, lui verse régulièrement, depuis de nombreux mois, le montant de ses allocations familiales ainsi que la prime dite de « la mère au foyer ».

« La famille est la cellule essentielle ; elle est l'assise même de l'édifice social ; c'est sur elle qu'il faut bâtir ; si elle fléchit tout est perdu ; tant qu'elle tient, tout peut être sauvé : c'est donc à elle que nous devons nos premiers soins » (2).

Ces paroles consacraient le programme et l'infatigable activité des Associations pour l'Aide aux Mères depuis vingt-cinq ans !

Gabriel ROBINOT MARCY.

---

(1) Pour dégager sa responsabilité, l'Aide assure contre les accidents ses collaboratrices. De même toutes, bénévoles et indemnisées — bien que ces dernières elles-mêmes ne puissent être considérées comme des salariées — sont inscrites aux Assurances Sociales. Une assurance contre les accidents est encore contractée pour les enfants de moins de seize ans qui leur sont confiés, soit à domicile, soit en promenade.

(2) Discours du Maréchal, 15 septembre 1940.

LE PROBLÈME ALIMENTAIRE

Dans la rue, dans les salons, dans les autobus et les trains, de quoi parle-t-on ? De beurre, de viande, du ravitaillement, de ses difficultés... La question est devenue troublante, obsédante.

Les besoins sont restés les mêmes tandis qu'ont diminué les moyens de les satisfaire. Notre bon pain de France a bruni, et les innombrables tickets, trop souvent inutiles faute de marchandise, rappellent rudement à ceux qui seraient tentés de l'oublier notre cuisante défaite.

Notre but serait d'exposer, en biologiste, ce problème de l'alimentation, de préciser nos besoins et de voir comment il nous faut les satisfaire théoriquement et pratiquement.

Les dépenses de l'organisme.

L'organisme humain se compose en moyenne de 60 % d'eau, de 4,3 % de sels minéraux et 35,7 % de substances organiques à base de carbone, soit 6,2 de glucides (sucres, glycogène), 11,7 de lipides (graisses diverses) et 17,8 de protides (substances azotées, albumines, acides aminés).

Le corps vivant n'est stable qu'en apparence : en réalité, c'est un passage ininterrompu dont la rapidité semble défier l'imagination. L. Chevillard et A. Mayer, par exemple, ont observé que les lipides constituant le foie de la souris sont totalement remplacés 28 fois par jour, bien plus souvent même si une partie d'entre eux séjourne plus d'une heure dans cet organe.

Notre organisme est un petit lac sur un cours d'eau, qui ne persisterait pas si l'arrivée de l'eau diminuait ; c'est un barrage qui peut fournir les kilowatts prévus et fonctionner à plein rendement, à moins que la sécheresse ne se fasse trop sentir dans le bassin qui l'alimente.

Un homme moyen dans une journée ordinaire rejette environ deux litres et demi d'eau (une bonne moitié par les urines, un quart par la respiration, le reste par la sueur et les matières fécales), 13 gr. d'azote (12 dans les urines et 1 dans les matières fécales), 265 gr. de carbone (250, c'est-à-dire la presque totalité, par la respiration, le reste par les urines et les matières fécales) et 25 gr. de sels minéraux dont les 2/3 sont du chlorure de sodium (par la sueur et surtout les urines).

Cela fait environ trois kilos de matière naguère vivante dont l'organisme se débarrasse parce qu'il en a épuisé tout le potentiel énergétique. Ces molécules de glucides dans l'édification desquelles l'assimilation chlorophyllienne avait accumulé des calories, ont été lentement démolies par les processus internes d'oxydo-réduction jusqu'à parvenir au gaz carbonique, ce dernier terme de la dégradation thermodynamique, que l'organisme se hâte d'éliminer par la respiration.

La quantité de gaz carbonique, ou bien celle d'urée (dernier terme de dégradation de l'azote) représente les cendres de cette combustion interne : elles seront d'autant plus abondantes que la dépense aura été plus forte.

A tout moment, pour subsister, nous utilisons de l'énergie. La dépense globale peut se décomposer en quatre facteurs d'importance inégale.

Le premier est la dépense intime de l'organisme. Même quand nous sommes au repos complet, le cœur et le poumon maintiennent leur rythme, et nos cellules continuent à réaliser invisiblement leur indispensable travail. Pour ce faire, elles réalisent leur capital énergétique, détruisent certains de leurs éléments, les brûlent et livrent au sang les déchets. Les reins saisissent au passage les molécules d'urée et les poumons éliminent celles de gaz carbonique pour que le sang reste pur ; d'autre part, les vaisseaux chylifères apporteront les éléments nutritifs venus de l'intestin pour que dans ce même sang les cellules appauvries trouvent les aliments qui leur permettront de continuer leur travail. Il se fait une grande consommation d'énergie dans les coulisses de la vie !

La seconde dépense vient du travail mécanique et chimique de la digestion et du passage des aliments dans le sang : elle dure plusieurs heures — surtout quand nous avons mangé des matières grasses — mais elle est de beaucoup la moins importante.

La troisième est occasionnée par les mouvements du corps, la marche, le simple fait de se tenir debout et surtout le travail proprement dit. Bien que le rendement de la machine humaine soit excellent puisqu'il atteint une moyenne de 20 %, alors qu'une machine à vapeur n'arrive à fournir que du 13 %, l'homme dépensera 100 calories pour un travail qui en représente 20. Dans son lit, le Français moyen dépense déjà 1.800 calories par jour. Si, au lieu de rester couché, il mène une vie de travailleur intellectuel, il dépensera 2.300 à 2.500 calories ; s'il accomplit un travail manuel, il en dépensera vite 3.000, et la dépense journalière pourra même monter à 6.000 pour certains travaux extrêmement fatigants.

La quatrième dépense vient de la régulation de la température. Nous sommes des animaux à sang chaud, des « homéothermes », nous maintenons notre température interne entre des limites assez stables pour que soient favorisées le plus possible nos réactions diastasiques. Pour garder ce niveau, l'organisme devra à tout instant brûler des réserves, ou bien, pour combattre un excès de chaleur, abandonner une certaine quantité d'eau qui, s'évaporant à la surface de la peau, la refroidira. La quantité d'énergie demandée par cette régulation est assez importante, surtout en hiver : elle peut atteindre un millier de calories ou même davantage. Les vêtements nous servent à réduire dans une très forte proportion ces besoins, tant et si bien qu'un bon tricot peut avantageusement remplacer un morceau de pain.

De ces quatre sortes de dépenses, la première est incompressible : elle forme ce qu'on appelle le métabolisme de base, la dépense d'énergie que nous faisons encore lorsque nous avons réduit à zéro toutes les autres. Elle ne peut descendre au-dessous de 1.500 calories et représente donc plus de la moitié de la dépense journalière normale d'un travail-

leur de bureau. Les autres dépendent des circonstances, du travail musculaire que nous accomplissons, de la température de l'amtosphère dans laquelle nous nous trouvons.

A ces dépenses ordinaires de l'adulte viennent souvent s'en ajouter d'autres, parfois très importantes. Bornons-nous à signaler les dépenses occasionnées par la gestation chez la mère et par la croissance chez l'enfant : ils auront un supplément de besoins.

Les besoins de l'organisme.

Ces besoins sont plus complexes qu'il ne pourrait paraître à première vue. Il s'agit évidemment de remplacer les calories dépensées, mais l'organisme n'est pas une machine grossière qui se contente de n'importe quel combustible. N'oublions pas d'ailleurs que l'aliment n'est pas uniquement combustible, mais sert d'abord à édifier les cellules de l'organisme et ne sera utilisé que s'il fait déjà partie du vivant, s'il a été assimilé par lui.

En plus des calories, il nous faut considérer les nécessités de l'édification cellulaire, les exigences précises de telle substance, de tel équilibre, etc.

Nous pouvons ramener ces besoins à quatre : le besoin énergétique ou de calories, le besoin plastique ou de matière, le besoin d'équilibre ou de proportion entre les différents éléments, enfin le besoin physiologique du fonctionnement digestif.

Le besoin énergétique.

Il nous faut trouver dans notre alimentation un certain nombre de calories. Mais comment estimer cet apport ?

Dans leur combustion totale les glucides dégagent par gramme une moyenne de 4,1 calories, les protides 5,65 et les lipides, 9,45. Ce chiffre brut ne nous intéresse pas, car l'organisme ne peut assimiler la totalité des aliments et une partie plus ou moins grande résiste à la digestion, 2 % en moyenne pour les glucides, 8 % pour les protides et 5 % pour les lipides.

De plus leur utilisation intime est un de ces grands pro-

blèmes physiologiques qu'on discute encore. Partant d'une série d'expériences, Chauveau et Lauliané émirent l'hypothèse que les glucides, le glucose en particulier, sont l'aliment préféré du muscle, le véritable aliment énergétique : les protides et les lipides ne seraient utilisés qu'à leur défaut.

Rubner renchérit encore et affirma que le glucose est le seul aliment énergétique, à tel point que l'organisme n'utilise rien pour sa dépense en calories, des lipides, par exemple, sans les avoir transformés en glucose. Cette transformation se fait aux dépens d'un certain nombre de calories qu'il faudra défalquer du nombre apporté. C'est ce qu'on appelle l'action dynamique spécifique, fortement discutée ces temps-ci, non pas le fait, mais son explication et la transformation nécessaire en glucose.

Quoi qu'il en soit de cette question théorique, on s'accorde à admettre comme valeur énergétique 4 calories pour un gramme de glucides ou de protides et 9 pour un gramme de lipides : un gramme de glucides fournit au vivant autant de calories qu'il en faudrait pour faire passer un litre d'eau de 10° à 14°.

Pour apprécier la valeur énergétique d'un aliment, il suffira de connaître sa composition chimique. 100 gr. de pommes de terre, par exemple, représentant 77 gr. d'eau, 20 de glucides, 2 de protides, 1 de sels minéraux et une trace de lipides et de cellulose : l'eau, les sels minéraux et la cellulose n'ayant aucune valeur énergétique, nous aurons un total de 88 ou 89 calories dont 80 en glucides et 8 en protides. 100 gr. de lentilles renferment 12 gr. d'eau, 56 de glucides, 24 de protides, 1 de lipides, 3 de sels minéraux et 4 de cellulose : elles fourniront à l'organisme 328 calories.

Le besoin plastique.

Les aliments qu'utilise notre corps ne doivent pas trop facilement être assimilés au charbon qu'on jette à pelletées dans les foyers des machines à vapeur, car à la différence du charbon, ces aliments ne sont utilisés qu'après avoir été assimilés, après être devenus l'organisme. Et ceci pose un

nouveau problème, qualitatif cette fois : il nous faut considérer la matière sur laquelle sont fixées les calories et la liste assez longue des substances dont nous ne pouvons nous passer.

Nous avons besoin d'un minimum de 60 à 70 gr. de protides par jour, car ils sont constitués par des acides aminés très divers dont l'organisme ne peut faire la synthèse. Nous avons besoin de certains acides gras qui constituent les lipides dont un minimum journalier de 40 gr. apparaît nécessaire. Signalons encore un besoin minimum de glucides, sur lequel il est bien inutile d'insister, car les glucides sont à ce point l'aliment ordinaire qu'il nous serait à peu près impossible de combiner une ration où n'entreraient pas les 40 gr. indispensables.

Mais en plus de ces aliments énergétiques en même temps que plastiques, il en est d'autres uniquement plastiques, et ce sont l'eau, les sels minéraux et les vitamines.

L'eau, qui forme 60 % du corps humain, ne présente qu'un assez faible intérêt pratique, vu la facilité qu'on a de se la procurer.

Les éléments minéraux nécessaires sont très nombreux dans le corps humain où l'on a relevé la présence régulière de 23, depuis le calcium qui en représente 1,38 %, jusqu'au nickel, arsenic ou cobalt qui en représentent quelques millioniémes.

Sont requis en quantités relativement importantes le calcium, le phosphore, le soufre, le sodium, le potassium, le chlore et le magnésium. Les autres, comme l'a démontré G. Bertrand, semblent nécessaires, mais en proportion extrêmement faible. Il ne faut pas oublier que tous ensemble, fer, cuivre, iode et une douzaine d'autres ne représentent dans leur totalité que 0,02 % du corps humain. Ce besoin peut passer inaperçu, étant donnée son exiguité et la présence assez fréquente de ces éléments, et c'est ainsi, par exemple, qu'il faut un ensemble de circonstances assez spéciales pour faire apparaître le besoin d'iode et le goître qui en est la conséquence.

Les vitamines, dont la nécessité n'est pas établie depuis

bien longtemps (1), ont connu leur heure de gloire, et leur popularité reste immense. Ce sont des substances organiques de mieux en mieux connues — on arrive à les obtenir par synthèse chimique — dont le nombre se multiplie à mesure que l'analyse de nos besoins se fait plus précise. Elles nous sont indispensables en quantités infimes, de l'ordre du milligramme ou du dixième de milligramme, car notre organisme s'avère incapable d'en faire la synthèse.

Si les protides, par exemple, au lieu d'être nécessaires à la dose journalière de 60 grammes, l'étaient à celle de 6 ou 7 milligrammes, on n'aurait peut-être découvert cette exigence que ces dernières années, et les protides seraient rangés dans la catégorie des vitamines. Quelque irréelle que soit cette supposition, elle montre ce qu'est une vitamine, et l'ensemble hétéroclite de substances qu'on peut grouper sous ce nom magique.

Elles sont désignées par une lettre de l'alphabet. Nous ne mentionnerons que les plus connues : A, B^1, B^2, C, D, E.

La vitamine A ou vitamine antixérophtalmique a pour formule chimique $C^{20}H^{30}O$. Elle est essentielle, non seulement pour la croissance, mais encore pour le bon état des muqueuses aussi bien de l'œil que de l'œsophage ou du vagin, et son insuffisance entraîne des troubles visuels dont le plus curieux est l'héméralopie, ou cécité temporaire au crépuscule ; abondante au contraire, elle augmenterait l'acuité visuelle par faible lumière et l'on dit que la Royal Air Force l'utilise abondamment pour ses pilotes de nuit. Elle est normalement nécessaire à la dose journalière de 0,5 milligramme. A son défaut, l'organisme peut la fabriquer aux dépens du carotène — ainsi nommé à cause de son abondance dans la carotte qu'il colore, — mais la quantité requise est cinq fois plus grande.

La vitamine B^1 ou vitamine antinévritique, dont la formule est $C^{12}H^{18}ON^4S$, entre dans la constitution d'une diastase nécessaire pour la bonne utilisation des glucides qui sans

(1) Voir notre article des *Etudes* : *Les Vitamines*, 5 mars 1935.

elle provoqueraient divers troubles nerveux. Elle stimule et onditionne l'appétit ; elle influe sur les mouvements péris-altiques de l'intestin à tel point que certaines constipations ou même des arrêts du mécanisme intestinal proviendraient le son absence. Elle est nécessaire à la dose de 1,5 mgr. par our.

La vitamine B^2 ou d'utilisation nutritive, dont la formule est $C^{17}H^{20}O^{6}N^{4}$, a une grande influence sur la croissance et joue un rôle important dans l'absorption intestinale. Comme la vitamine B^1 qu'elle accompagne souvent, elle est nécessaire à la dose de 1,5 mgr. par jour.

La vitamine C ou acide ascorbique, de formule $C^{6}H^{8}O^{6}$. oue un rôle très important dans les oxydo-réductions cellu-aires et dans la défense de l'organisme contre les toxines et es microbes. Son absence provoque la terrible maladie du scorbut, son déficit la résistance moins grande aux infections et la fragilité des capillaires. Elle est nécessaire à la dose, énorme pour une vitamine, de 70 mgr. par jour.

La vitamine D ou antirachitique a la même formule que l'ergostérol $C^{28}H^{44}O$ et peut en dériver si on expose ce corps aux rayons ultra-violets. L'organisme, qui peut synthétiser l'ergostérol, a besoin des rayons ultra-violets du soleil pour qu'apparaisse la vitamine, et ce n'en serait même pas une si l'homme n'avait pris la malencontreuse habitude de fuir le soleil. Elle est nécessaire à la dose infime de 3 millièmes de milligramme par jour ; si elle manque, l'ossification se fait mal ou ne se fait pas, le phosphate de chaux ne se fixe pas sur le squelette qui par endroits reste cartilagineux, les dents se développent mal et carient : l'enfant présente les symp-tômes du rachitisme.

La vitamine E, vitamine de reproduction ou tocophérol, exerce sa principale influence sur les cellules sexuelles qui sans elle dégénèrent et sur le développement intra-utérin de l'embryon qui ne se fait pas, d'où la stérilité ; son absence provoque aussi certaines lésions nerveuses et musculaires. Cette vitamine est un peu moins connue que les précédentes et sa dose minimum n'est pas encore déterminée.

De ces vitamines, B[1], B[2] et C sont hydrosolubles, tandis que A, D, E sont liposolubles. Les premières se trouveront dans les fruits, les feuilles et les graines riches en eau, les secondes surtout dans les corps riches en lipides (une exception pour le carotène insoluble dans l'eau, mais abondant dans les feuilles où il accompagne la chlorophylle). Les pommes de terre et les choux, par exemple, sont assez riches en vitamines B et C ; les œufs et le lait, seul aliment des jeunes, renferment plus ou moins toutes les vitamines, et le beurre frais, condensé des matières grasses du lait, s'il ne contient pratiquement plus de vitamines B et C, est une remarquable source de vitamines A, D et E.

Il ne faut pas oublier que les vitamines, surtout A et C, sont altérables par l'oxydation et la chaleur et diminuent dans les aliments cuits ou conservés.

Le besoin d'équilibre.

Non seulement nous avons des besoins très variés, mais il faut encore les satisfaire tous à la fois : un exemple va nous le faire comprendre.

Tels acides aminés sont indispensables, car ils entrent dans la constitution des tissus et ne peuvent être synthétisés. Supposons pour simplifier un besoin égal de dix d'entre eux. Si l'un des dix est absent, le tissu ne pourra se bâtir et les neuf présents resteront inutilisés, à moins qu'ils ne servent à satisfaire les besoins énergétiques. Si l'un des dix est en quantité insuffisante, c'est lui qui réglera l'utilisation des autres.

Le premier équilibre requis est celui des acides aminés. Si les protides sont abondants dans notre ration, on pourra ne pas s'en préoccuper, mais, si on réduit leur quantité, il faudrait rechercher des protides animaux dont la constitution en acides aminés est plus proche de celle de notre corps, et même — ô horreur ! — on pourrait trouver ici des arguments en faveur de l'anthropophagie.

Il en est de même des lipides et pour les mêmes raisons. On conseille, pour réaliser l'équilibre sous une faible quantité

et garantir la présence de tous les éléments indispensables, de consommer autant de protides et de lipides animaux que de végétaux.

Pour les substances minérales, nous n'indiquerons que deux des principaux équilibres à garder, celui du calcium-phosphore et celui de l'acidité.

Le calcium et le phosphore ont tous les deux un rôle important, car ils forment le phosphate de chaux de nos os. Ils doivent être présents dans des proportions à peu près égales, en faisant observer toutefois que si le calcium peut être inférieur au phosphore et n'en représenter que les 2/3 pour l'adulte, il doit être en quantité supérieure, jusqu'à renverser la proportion pour l'enfant et la jeune mère. La vitamine D remédie, au moins en partie, au déséquilibre qui pourrait exister entre ces deux éléments.

Après avoir participé à toute une série de réactions où ils abandonnent l'énergie qu'ils possèdent, les aliments sont réduits à l'état de déchets et ne présentent plus pour l'organisme aucun intérêt : ils sont brûlés, oxydés. Les composés du carbone sont devenus du gaz carbonique CO^2 qui, en présence de l'eau à laquelle il se combine molécule à molécule, donne naissance à de l'acide carbonique CO^3H^2 ; cet acide n'est pas gênant, car le poumon l'élimine à mesure. Mais pour le soufre et le phosphore, le sodium et le potassium, l'élimination est moins rapide et leurs restes donneront de l'acide sulfurique ou phosphorique, de la soude ou de la potasse. S'il se produit suffisamment de soude pour neutraliser tout l'acide sulfurique apparu, tout ira bien. Si l'acide est trop abondant, le rein se verra contraint de produire une quantité proportionnelle d'ammoniaque, à moins que, pour neutraliser les excès d'alcalinité, l'organisme ne doive retenir de l'acide carbonique. Il faudrait donc que les déchets de nos aliments arrivent plus ou moins à se neutraliser : un déséquilibre important et continu entraînerait tôt ou tard des troubles graves.

Enfin, entre tous les aliments de la ration quotidienne doit être réalisé un équilibre général de telle sorte que les

principes énergétiques ne soient pas très abondants quand les principes minéraux ne le sont pas ; il faut aussi qu'il y ait une certaine proportion entre les vitamines et les aliments dont elles régissent l'utilisation ; il faut que, suivant l'âge et les besoins, les aliments plastiques soient plus ou moins abondants relativement aux aliments énergétiques, etc.

Le besoin physiologique.

Il y a une soixantaine d'années de cela, lorsqu'on aborda sur des souris de laboratoire les premières études de nutrition, on crut bien faire de leur donner des aliments « concentrés ». entièrement assimilables : elles ne tardèrent pas à mourir. Après bien des essais, on s'aperçut que tout allait bien si on y ajoutait un peu de papier filtre dont la valeur nutritive est rigoureusement nulle puisqu'il est composé de cellulose qu'aucun suc digestif de la souris ou de l'homme ne peut attaquer. C'est l'aliment encombrant ou l'aliment de lest qui traverse tout le tube digestif, excite par son contact les mouvements péristaltiques de l'intestin et entraîne avec lui tous les déchets rencontrés. Il ne faut donc pas rechercher exclusivement les aliments les plus nutritifs possible ; les légumes et la salade seront utiles si nous voulons éviter la constipation.

Un autre besoin physiologique ou même psychologique est celui d'une certaine masse globale d'aliments. On a fait un bon repas quand on sort de table avec l'impression que l'estomac est suffisamment rempli. Il est assez extensible d'ailleurs et trouve toujours de la place pour un mets appétissant. Si par contre les mets ne sont ni succulents, ni variés, sa contenance apparaîtra bien plus faible, ainsi que sa production de sucs digestifs. L'état dans lequel il se trouve ordinairement à la fin des repas présente une grande importance pour son bon fonctionnement et l'état d'euphorie dans lequel il nous maintient et c'est pourquoi, malgré la différence énorme des besoins énergétiques, les hommes s'ingénient pour arriver à un certain volume d'aliments.

Tels sont dans leurs grandes lignes les principaux besoins alimentaires de notre organisme.

Un paysan qui mange à sa faim des aliments sains satisfait instinctivement chacun d'eux et absorbe, sans s'en douter, les vitamines et les sels minéraux nécessaires ; mais pour un citadin d'aujourd'hui, qui n'a pas à sa disposition tous les aliments désirés, qui doit tenir compte de ses tickets, de son portemonnaie et des possibilités du marché, le problème peut se poser et se pose parfois durement.

Comment envisager ce problème si complexe, si divers, si dépendant des circonstances de lieu et de personnes ?

Pour simplifier un peu et rester dans les limites d'un article, nous envisagerons le cas de l'adulte normal, qui n'est pas classé dans la catégorie des travailleurs manuels et jouit par conséquent des droits qui lui donne sa carte d'alimentation de la catégorie A. Nous dirons d'abord quelques mots sur les différents aliments rationnés, et nous terminerons en indiquant les principaux déficits qui seraient susceptibles de se produire en ces époques de restrictions.

Les aliments rationnés.

En tout premier lieu, le pain. Le Français moyen en consomme normalement entre 500 grammes et un kilo, et la moyenne, pour l'ensemble des Français, se tenait aux environs de 575 grammes.

L'adulte normal a droit, en juin 1942, à 275 grammes. Et ce n'est plus le pain blanc de jadis ! Il a noirci par suite du son et du seigle ajoutés, et la farine d'orge, très nourrissante, il est vrai, mais non panifiable, l'a rendu pâteux et collant.

Sa valeur nutritive n'a presque pas diminué. On calculait que 100 grammes de pain blanc nous fournissaient 260 calories : 100 grammes de notre pain de guerre doivent nous en fournir au moins 250, et notre ration journalière 700, soit près du tiers de la quantité requise que nous avons fixée au minimum de 2.300 calories.

Pour les sels minéraux, ce pain est nettement plus riche, mais un peu plus acide dans ses restes à cause de sa richesse double en phosphore.

En vitamines, il est bien supérieur, car la plus grande partie et la plus intéressante se trouve dans le germe que le blutage éliminait : ce sont les vitamines E, B^1 et B^2, cinq fois plus abondantes que dans le pain blanc.

Un dernier détail à signaler, c'est que, dans ce pain complet où se trouve le son, la proportion de cellulose est plus importante et par suite la partie inattaquable par les sucs digestifs, l'aliment encombrant qui traverse tout le tube digestif et facilite son fonctionnement.

Avec les tickets de pain, on peut, jusqu'à un certain point, se procurer soit des pâtes alimentaires, soit des farines, semoules ou grains perlés. Les pâtes alimentaires ont normalement la même constitution que le pain blanc avec la seule différence que, leur teneur en eau étant trois fois moindre, elles sont à poids égal plus nourrissantes : 100 grammes fournissent 360 calories au lieu de 260. On ne perd donc rien en valeur nutritive si l'on renonce à 350 gr. de pain pour acheter 250 gr. de pâtes. Les farines, semoules et grains mondés, qu'ils soient d'orge ou d'avoine, fournissent aux 100 grammes une moyenne de 250 à 360 calories : en renonçant à 100 gr. de pain pour 75 gr. de ces produits, on réalise un petit gain d'une vingtaine de calories.

Les tickets de viande donnent droit à 1.080 grammes par mois, soit 36 grammes par jour, ou bien 26 grammes de charcuterie ou de viande sans os. Ici, la valeur alimentaire peut varier dans d'énormes proportions.

Si nous classons les animaux d'après la valeur nutritive de leur viande, nous mettrons en premier lieu le porc, dont 100 grammes de viande grasse dépassent 300 calories. L'anguille suit d'assez près, puis les volailles, les agneaux et le thon, au-dessus de 200, le bœuf, le mouton et le saumon au-dessus de 150, le lapin, le gibier, le cheval et la sardine au-dessus de 100. Au-dessous de 100, on ne trouve plus que des poissons tels que la carpe avec 70 et la morue fraîche avec 63, des crustacés tels que le homard avec 86 et des mollusques tels que l'escargot avec 68 où l'huître avec 53.

Pour un même animal, le nombre de calories apportées

par 100 gr. peut varier beaucoup. C'est ainsi que chez le bœuf le cœur en fournit 182, les muscles 162, la langue 156, le foie 129, le rognon et la cervelle 130 et le sang 80. Si l'on peut choisir, et qu'on ait besoin de calories, il est bon de tenir compte de ce classement.

Pour les matières grasses, les tickets donnent droit à une ration mensuelle de 300 grammes de beurre, 100 grammes d'huile et 50 grammes d'autres matières grasses. Ce sont les plus riches aliments : 100 grammes d'huile fournissent 900 calories. Le beurre n'en fournit que 756, mais il est, comme nous l'avons dit, la plus importante source de vitamines liposolubles.

Le fromage est rationné au taux de 140 grammes par mois, soit 4,7 gr. par jour. Etant donnée la variété des marques, on doit s'attendre à une grande différence de qualité nutritive. Le fromage blanc maigre fait avec du lait écrémé renferme autant de protides que les autres, mais il n'a guère que cela et sa valeur nutritive est d'environ 100 calories pour 100 grammes. Le fromage frais gras arrive à près de 300, les fromages à pâte ferme tels que le Cantal, aux environs de 500 ; les autres, tels que le Roquefort, le Gruyère, le Camembert, etc., s'étagent dans l'intermédiaire.

Les fromages sont remarquables par l'abondance de leurs sels minéraux. Ils devraient contenir les mêmes vitamines que le lait, mais la préparation et la conservation en ont fait disparaître plusieurs.

Sont encore rationnés le sucre avec 500 grammes par mois, 16,6 gr. par jour, soit un peu plus de 2 morceaux, le vin dont le pouvoir nutritif est très faible et le café ou ses produits de remplacement qui ne nourrissent guère que par le sucre qu'on y met.

La constitution de notre ration.

Une bonne ration doit satisfaire aux quatre besoins signalés : au besoin d'énergie pour ne pas maigrir, au besoin de matière pour que l'organisme se développe et se répare normalement, au besoin d'équilibre pour que soient bien uti-

lisés les aliments fournis, aux besoins physiologiques pour que l'alimentation se fasse bien.

Pour le premier et le dernier de ces besoins, la faim suffit à nous renseigner, mais il n'en est pas de même pour les besoins de matière et d'équilibre qui se sont fait sentir du jour où l'homme s'est trop écarté de l'alimentation naturelle. Les circonstances actuelles nous en rapprochent parfois, mais elles nous troublent tous plus ou moins, car elles nous écartent de notre régime habituel.

Le premier problème est de trouver dans notre ration journalière 2.300 à 2.400 calories.

Remarquons tout d'abord que les aliments rationnés, qui représentent dans les 940 calories, sont les seuls aliments courants, ceux que notre alimentation standardisée avait à tel point fait prédominer sur le marché et pénétrer dans nos habitudes que chacun a l'impression de ne pas pouvoir s'en passer ; l'Etat prend sagement des précautions pour qu'ils ne soient pas accaparés par les plus habiles ou les plus fortunés.

A côté de ces aliments privilégiés se trouvent les délaissés d'avant-guerre, ceux que, s'il est permis de le dire, nous disputons aux animaux domestiques. Souvent, il n'existe entre eux et ceux qui les avaient évincés qu'une assez petite différence nutritive, mais le goût est moins fin, parfois même désagréable, au moins les premières fois. Avant guerre, par exemple, les lentilles les plus appréciées étaient le cru des lentilles du Puy : elles coûtaient deux fois plus cher que les lentilles blondes, brunes ou vulgaires, pour une valeur nutritive à peu près égale. Maintenant, non seulement on est bien content d'avoir celles-ci, mais on consomme des vesces qui, malgré leur goût, ont une composition assez voisine avec un pouvoir nutritif à peu près comparable. Au lieu de pommes de terre on mange des topinambours, presque aussi nutritifs, mais réservés aux cochons dans des temps plus heureux.

Il y aurait une étude à faire sur bon nombre de ces aliments de remplacement, de ces plantes sauvages dont quelques-unes utilisées jadis furent délaissées pour des raisons

plus ou moins plausibles, mais reviennent à l'honneur dans les temps difficiles. Ces aliments de disette, qu'un ostracisme irraisonné relègue au rang de curiosité ou même de mauvaise herbe, ne sont pas les moins méritants et une appréciation plus juste des choses devrait en réhabiliter certains et les faire rentrer dans notre alimentation normale, qui trouverait en eux une variété facile et saine qui lui manque souvent.

Les besoins plastiques seront-ils satisfaits avec ces rations de fortune ?

Notre organisme a besoin d'une soixantaine de grammes de protides par jour, dont la moitié doivent être animaux pour que l'équilibre soit sûrement atteint. La ration de viande nous en fournit 5 à 6 grammes, et celle de fromage aux environs de 2 : il reste à en trouver une bonne vingtaine que fourniront soit 3 œufs, soit un demi-litre de lait même écrémé ou 100 grammes de fromage. Les protides végétaux se trouveront surtout dans les fruits de légumineuses, lentilles, haricots, vesces, pois, etc.

Les lipides ou matières grasses sont peut-être plus difficiles à se procurer ; il en faut près de 40 grammes. Comme il s'en trouve quelque peu dans tous les aliments, en particulier dans la viande, le fromage et les œufs, il nous suffit d'en chercher directement une vingtaine. Les tickets nous donnent droit à 10 grammes de beurre et 5 grammes d'autres matières grasses ; il faudrait compléter avec une dizaine de grammes de graisse ou bien 30 à 40 grammes d'arachides, de noix, de noisettes ou d'amandes.

Les vitamines B et C, solubles dans l'eau, sont abondantes dans les légumes verts et les graines, mais C surtout est détruit par une longue cuisson, si elle ne se fait pas en milieu acide.

Les vitamines liposolubles A, D et E seront peut-être déficientes, étant donné que nos matières grasses sont réduites au strict minimum. Le beurre et le lait sont importants à cause de leur richesse, tandis que la margarine, aussi nutritive que le beurre, en est absolument dépourvue. La vitamine A peut heureusement être suppléée par sa provitamine, le carotène, assez abondant chez les légumes verts et les carottes rouges.

Les équilibres calcium-phosphore et acides-bases ne seront sans doute pas moins bien réalisés avec une nourriture plus végétarienne, car les graines comme les viandes ont des restes acides capables de neutraliser l'alcalinité de l'alimentation végétale.

Dans les besoins physiologiques un progrès se trouve réalisé par l'augmentation de la cellulose qui accompagne souvent la diminution de la qualité, celle du pain par exemple ; la circulation des aliments et des déchets dans le tube digestif s'en trouve facilitée et le nombre des constipations diminue.

Un autre problème vient de la réplétion de l'estomac. Lorsque nous mangeons des aliments peu nutritifs, nous arrivons facilement au volume normal sans que soient satisfaits nos besoins énergétiques. Il ne faut pas oublier que les laitues par exemple sont 4 fois moins nutritives que les pommes de terre et 10 fois moins que les lentilles ou les haricots ; les navets, rutabagas et choux 3 fois moins que les pommes de terre et 7 fois moins que les lentilles. Avec ces aliments, la digestion se fera très bien, mais notre organisme devra puiser dans ses réservse pour combler le déficit en calories : on maigrit.

Ce n'est pas mauvais pour d'assez nombreuses gens qui mangeaient vraiment trop. Les restrictions ont fait disparaître bien des douleurs rhumatismales et beaucoup de graisse inutile. Qui n'a vu parfois, avant guerre, de ces braves bourgeois un peu bedonnants qui s'astreignaient à des marches et à d'autres exercices fatigants, ou bien prenaient des drogues pour ne pas grossir ? Ceux-là, qui n'avaient pas le courage de diminuer la valeur énergétique de leur ration, doivent trouver les temps bien durs, mais leur santé est meilleure que jamais.

Malheureusement, tout le monde n'en est pas là, et combien de sous-alimentés dans les grandes villes ne peuvent même utiliser leurs tickets, trop peu riches ou trop occupés pour se procurer suffisamment ces denrées que tout le monde se dispute au prix de longues heures d'attente. L'organisme, surtout celui de l'enfant, risque ainsi de s'affaiblir peu à peu.

et comme il est toujours en lutte contre des myriades de microbes qui l'assiègent, viendra l'heure où il ne pourra plus surmonter leurs attaques et succombera dans la tuberculose ou telle maladie contagieuse d'autant plus envahissante et plus grave qu'elle trouve un plus grand nombre de santés mal défendues.

*

Nous terminerons ce trop long article par quelques mots sur la maladie ou plutôt le malaise du jour, la faim. Les esprits sont tellement préoccupés par ces questions de ravitaillement et de nourriture que certains ne pensent plus qu'à cela : manger !

Une certaine psychose se répand, la peur de mourir de faim, de ne pas manger assez, l'obsession d'avoir du retard à rattraper et de l'avance à prendre : on a faim, tout le monde a faim. Pourquoi ?

Mettons à part la psychose proprement dite que fait naître un souci trop égoïste du pain quotidien, il reste que cette généralité de la faim doit avoir sa raison.

Il me semble qu'il faudrait mettre en cause le changement de ration. Nous n'avons plus notre équilibre habituel. Il manque quelque chose, et c'est un besoin diffus, irrationnel peut-être, que nous n'arrivons pas à faire disparaître. Il faudrait, pour résoudre ce problème, étudier l'alimentation individuelle et son équilibre propre conditionné par les habitudes et l'idiosyncrasie. Nous étions adaptés à tel régime assez bien défini, nous avons telle incompatibilité plus ou moins nette, tel besoin inconscient qui parmi les autres ne se trouve pas satisfait, et nous gardons cette faim tenace, que l'on ose qualifier d'aveugle tellement elle se porte sur un détail précis qu'ignore notre raison.

Jules CARLES.

LE CARACTÈRE SACRÉ DU CORPS DU CHRÉTIEN

Méditation pour la Toussaint

L'Eglise professe à l'égard du corps de l'homme, réduit à sa forme humiliante de cadavre, un étonnant respect. Le rituel des funérailles, depuis l'ensevelissement jusqu'à la sépulture, témoigne qu'elle refuse de l'abandonner au dégoût qu'il inspire à ceux qui, naguère, lui réservaient un culte. L'Eglise conserve ce corps mort parmi les prières ; elle lui fait place près de son autel, elle verse sur lui les eaux lustrales, l'embaume d'encens, et offre auprès de lui le sacrifice de l'Eucharistie. Enfin, c'est dans un lieu solennellement bénit qu'elle le fait dormir, comme en un dortoir mystique d'où l'Ange le fera surgir pour sa glorification éternelle. Nulle philosophie, nulle religion n'ont poussé plus loin le respect de l'amour.

Une telle vénération pose à notre réflexion un mystère devant lequel la raison demeure courte. Il faut recourir à la foi pour atteindre aux réalités substantielles que dérobent les apparences. Un tel respect ne se peut comprendre qu'envers un objet étroitement inclus dans le divin, profondément imprégné de sainteté, et pour tout dire : sacré.

Toute l'économie des sacrements, depuis le baptême jusqu'aux dernières onctions, a travaillé en effet cette chair de l'homme des huiles consécratoires : chrêmes, sonsignations de la Croix, imposition des mains pontificales, invocation de l'Esprit Saint ; plus mystérieusement, les nourritures eucharistiques ont établi entre cette chair d'homme et la chair prise par le Verbe de Dieu une communion intégrante qui font de l'une les membres de l'autre. Elles sont vouées aux mêmes destinées triomphales. On comprend qu'implorant

sur cette chair le pardon des péchés, immolant pour elle la Victime divine, l'Eglise l'associe aux égards dont elle entoure le Corps du Christ.

*

Si ces hommages sont trouvés dignes de nos corps morts, on pense quels respects l'Eglise accordera à nos corps vivants, sanctifiés par la présence de l'âme, tandis que le cadavre n'en porte guère qu'une trace périssable. Ici le Christ présent opère. Ici l'Esprit Saint fait jaillir la source féconde de l'amour. Ici la Trinité habite comme en un Temple plus digne de sa majesté que le ciel. Ici l'ange s'incline et salue la grâce qui fait de cette créature inférieure l'Epouse Royale de son Seigneur. *Ave, gratia plena. Dominus tecum !*

Il serait inconcevable que l'Eglise, prodigue de respect envers une chair inerte et déjà engagée dans la dissolution, ne donnât pas à une chair respirante et rayonnante de vie divine les hommages souverains de son amour. On relèverait dans la liturgie du baptême ou du mariage, de la communion ou de la consécration sacerdotale, dans la prière du missel. dans le respect dont les rubriques du chœur imprègnent les attitudes, les baisers, les moindres gestes humains, la preuve émouvante de la vénération avec laquelle l'Eglise traite, de la tête aux pieds, ses enfants.

Mais il s'en faut que l'Eglise se contente de marquer ce respect par des rites. Elle l'insère bien plus profondément dans la réalité humaine, et le comportement du chrétien envers son corps témoigne combien elle le considère comme un objet sacré. C'est ici, que, délivrées des équivoques, la discipline et la vertu de chasteté trouvent leur justification et leur vérité.

*

On a observé que le caractère intouchable des choses sacrées, entraînant immédiatement la notion de souillure, s'allie étrangement à celle du pur et de l'impur. Que ce soit dans les formes authentiques de la religion révélée, ou dans les formes hésitantes des cultes dérivés, l'homme a toujours

pensé que la main sacrilège, qui touche des objets retirés de l'usage commun, se souillait. Le Romain qui eût frappé le Tribun du Peuple ou le Sénateur qui l'eût rencontré simplement contractaient une souillure dont ils devaient se purifier. Le Juif qui eût touché l'Arche d'alliance eût payé de sa vie une impureté inexpiable. Le contact d'un cadavre ou la rencontre d'une prostituée obligeaient le Pharisien fervent à d'égales purifications. Ainsi sont inclus dans le même régime d'intouchabilité, de mise hors d'atteinte, des objets purs et des objets infâmes. C'est ici que s'insinue l'équivoque. L'un et l'autre contact entraînant la souillure, il est arrivé que l'on a confondu deux ordres essentiellement différents ; et le vulgaire s'est mépris au point de considérer comme impur ce qui est trop pur, transférant le caractère d'impureté de l'acte sacrilège à l'objet sacro-saint. Le langage liturgique parle de « purifier » des linges sacrés, des ciboires ou des calices, pour détruire les traces de Précieux Sang ou les parcelles consacrées qui sont la pureté et la sainteté mêmes. L'impureté ne peut résider que dans l'acte profanatoire qui toucherait indûment ces linges ou ces vases hantés de la Présence divine. Le langage comporte donc une équivoque. Mais personne ne s'y trompe et le sens du mot « purification » est sans ambiguité.

*

Il serait par contre utile de dissiper une confusion qui a pu troubler le sentiment de respect que le chrétien doit à son corps.

En notre corps, certes, s'affirme le pouvoir du péché. Il est blessé profondément, il est empoisonné par le virus originel et il demeure envers l'âme un redoutable complice de Satan. Mais toute une littérature ascétique, teintée parfois d'un innocent manichéisme, tend à faire de ce pauvre pelé la source de tout le mal. Fort injustement ; car le péché d'orgueil ou de désobéissance émane proprement de l'âme et celle-ci, ensuite de sa révolte, est infiniment plus blessée, plus empoisonnée que la chair. On connaît les naïfs dialogues médiévaux de l'âme et du corps, douloureuses complaintes,

où le compagnon incriminé par l'âme reporte sur son orgueilleux partenaire la culpabilité originelle de leurs égarements. Il importerait d'ailleurs de discerner dans la langue ascétique les deux sens donnés au mot « chair », selon que l'on considère la puissance de péché opposée à l'esprit, ou simplement la partie matérielle du composé humain : le corps, opposé à l'âme.

La Rédemption opérée par le sang du Christ dans le baptême, dans la pénitence ou dans l'Eucharistie, il serait injuste et faux de ne faire ensuite jouer cette grâce que dans l'âme, en abandonnant le corps à l'empire du péché. L'ordre sacramentaire, dans le système de l'Incarnation, fait passer toute la grâce, l'Esprit Saint lui-même par le véhicule, si humble soit-il, du corps chrétien. C'est lui le premier qui reçoit l'eau baptismale, et c'est en lui que l'âme est lavée. C'est lui qui reçoit les marques d'huile sainte, et c'est par lui que l'âme est consacrée. Ce sont ses mains qui portent le pain et ses lèvres qui le mangent, et c'est par elles que l'âme est nourrie. On ferait un juste dialogue du corps reprochant à l'âme son ingratitude ; ou mieux encore, de l'âme chantant sa reconnaissance pour l'humble et souffrant compagnon — frère âne — à qui finalement elle doit tout (1) : son existence même et son éternité. Qu'on se rappelle la tendresse de François d'Assise mourant envers son corps trop maltraité par lui.

L'Eglise oppose à certains mépris d'un angélisme prétentieux son dogme admirable de la Résurrection de la chair. Nos corps ne sont ni cette guenille, ni ce costume de passage. Ils sont intégrés substantiellement dans notre être d'hommes. Et par une merveilleuse « restauratio » de l'ordre primitif de l'innocence, la tendresse divine, se penchant sur une chair victime du péché et de la mort, la rétablit dans sa splendeur et lui assure un rang égal à l'âme dans l'éternité.

*

Quoi qu'il en soit de cette compétition, il est incontestable que dès maintenant l'Eglise considère le corps baptisé comme le temple de la Trinité, comme le membre de Jésus Christ.

(1) Comme condition, s'entend.

Dès lors l'impureté essentielle réside dans toute profanation qui tirerait cet objet sacré de la réserve que son caractère exige, pour le prostituer à des usages indus. La chasteté chrétienne trouve ici son sens splendide. Elle est positivement vénération et amour, selon saint Paul qui en est le docteur hardi et tendre. « *Prendrais-je les membres du Christ pour en faire les membres d'une prostituée ?... Glorifiez et portez Dieu dans vos corps* ».

L'impureté ne réside donc pas dans l'objet qui est sacro-saint. Elle provient du mauvais usage, irrespectueux, contre nature, qui en est osé (1).

Si l'on va plus profondément dans cette contemplation, illuminée par la foi, on ne sera pas surpris d'y retrouver les perspectives majeures de la condition humaine telle que Dieu l'a constituée originellement. Ceux-là même qui n'ont plus possédé que des souvenirs de la révélation primitive ont senti obscurément que le corps de l'homme portait en soi une présence divine qui méritait de religieux égards. La malédiction portée contre Cham, coupable de moquerie à l'égard de son père Noë, qui, surpris par le vin, a découvert sa virilité, poursuit en lui un véritable sacrilège. Car rien dans le corps de l'homme n'est saint comme ce que Dieu a voué à l'œuvre de vie. Les Grecs nommaient « vénérables » les parties que le langage du XVIII[e] siècle encore appelait « nobles », parce qu'elles font participer l'homme à l'œuvre créatrice de Dieu.

Et ici se découvre le fond du mystère. A parler rigoureusement, à parler vrai, nulle créature n'est sacrée en soi (si tant est qu'on puisse parler d'une créature en la terminant à elle-même). Les créatures sont sacrées par le fait d'une référence, obscure ou claire, lointaine ou proche, déclarée ou implicite, à Celui qui seul EST la Sainteté, comme il EST la Beauté, comme il EST l'Etre. Toutes les créatures n'en ont que participation. Si des objets, de soi obscurs, ne sont lumineux que par le reflet d'une source de lumière, le passage étant inter-

---

(1) A l'enfant qui traite son corps avec indécence, il importerait de ne pas donner à croire que son corps est impur, mais bien son geste.

cepté, leur éclat s'éteint. Il arrive de même que des objets rendus sacrés par leur relation à Dieu soient profanés, si l'on attente à cette référence. Mais le sacrilège est d'autant plus grave que la consécration avait pénétré plus intimement ces créatures, se confondait avec leur être, les constituait dans leur fonction esentielle, au point que leur dé-sécration attenie non pas simplement à un titre juridique, mais à leur nature profonde, et proprement les détruit. Plus d'ailleurs la référence à Dieu était intime, plus elle approchait l'objet créé de son créateur, plus l'attentat qui la déclare est grave (1). Et c'est pourquoi l'impureté qui détourne de leur fin sacrée des objets, les membres et les puissances, réservés par Dieu à une fonction pro-créatrice (2), est un sacrilège grave entre tous, puisqu'il attente à une consécration qui s'identifie à l'être ; et puisqu'il porte atteinte à une prérogative quasiment divine. L'adultère ou la luxure sont sacrilèges, parce qu'ils sont une insulte directe aux volontés de Dieu. Mais tout jeu aussi est coupable, car il avilit ce qui est grand, et par dessus tout il manque de franchise. Ici aussi il faut s'en remettre au Christ : *Est, est ; non, non.* Par delà les faux-semblants d'une soi-disant pureté mondaine qui, matériellement correcte, recouvre un cœur vicieux, la chasteté chrétienne est toute franchise. Elle ne situe la vertu ni dans l'ignorance ni dans le scrupule. Elle est saine et directe. Elle obéit à plein aux intentions de Dieu et sa pudeur, noble et simple, n'est pas inspirée par la honte, mais par le respect pour ce qui est vénérable.

La chasteté du mariage resplendit dans ces grandes perspectives de la création. Tout l'usage du corps, conforme aux intentions de Dieu, inspiré par la pensée de sa gloire et de son service ou simplement animé par la charité, qui est la forme surnaturelle de l'amour, est non seulement licite et pur, mais il est saint et sanctifiant. Par le sacrement du Christ, il est non seulement empreint de la grâce, mais il devient source

(1) Une église qui serait profanée demeure encore une construction solide ou belle, parce que sa consécration est postérieure à son être. Mais il est des consécrations contemporaines même et coétendues à la nature. Elles ne sont perdues qu'au prix d'une destruction profonde de l'être même, atteint dans sa nature. Telle serait la profanation d'une source ; telle celle du corps de l'homme.

(2) C'est-à-dire : presque créatrices, vices gerens ; comme l'on dit le *pro-consul.*

d'accroissement de sainteté, en raison de son harmonie profonde avec l'ordre de la Rédemption.

On voit assez comment, si c'est du cœur que procède la pureté, le don des corps doit être dominé et précédé par le don que les âmes se sont fait l'une à l'autre de leur amour et par celui qu'elles ont fait ensemble de tout leur être à Dieu. Les rites du Sacrement établissent bien cet ordre et cette suite. Telle était la pureté de Tobie et de Sara dans leur union précédée de prière. Telle celle de Saint Louis. En quoi il ne faut voir nulle crainte et nul refus ; mais l'établissement harmonieux d'une hiérarchie. Toute chose est à sa place. Dieu d'abord, « premier servi ». Puis l'âme ; puis, et joyeusement, le corps, humblement et cependant fièrement, à sa place de serviteur. Mais, du fait de ce service royal, ennobli et sanctifié ; transfiguré par le passage de l'amour et par le rayonnement de l'âme.

*

Une doctrine positive de la pureté chrétienne, par l'harmonie qu'elle manifeste dans la création, apporte à l'esprit une plénitude et une force bien différentes des raideurs des morales négatives et manichéistes. Les inquiétudes s'apaisent dans la vérité. A sa lumière disparaît le scandale qui trouble tant de jeunes esprits comprenant mal comment, si l'ordre de la chair est de soi impur, il devient pur par la magie du sacrement. Et disparaît l'angoisse de jeunes femmes délicates qui, instruites à considérer avec effroi ou dégoût ce qui est de la chair, entraient avec répugnance dans leur vie conjugale. Le jeune chrétien trouve la force pour le combat, dans une conception très haute de son corps qui, loin de spéculer sur un mépris forcé, s'appuie sur un respect imprégné d'amour. Il éprouvera le réconfort d'une vérité pacifiante, s'il perçoit dans sa mère le rayonnement d'une pureté sans ambages et franche. Avec assurance, avec joie, il regardera vers son propre mariage, dont la sainteté justifie les exigences d'une ascèse difficile. Et finalement les bénédictions, si maternelles et si précises, dont l'Eglise entoure l'union de ses enfants, répondront à l'attente de son esprit avide de perce-

voir l'unité du plan de Dieu : bénédiction de la femme, bénédiction du lit conjugal et joyeuses relevailles, « Bénédiction, prononce solennellement le prêtre, par laquelle Dieu a consacré l'union conjugale par un mystère si sublime que c'est la seule bénédiction qui n'a été abrogée ni par le châtiment du péché originel, ni par celui du déluge ».

Ainsi seront épargnés aux chrétiens de dangereux déséquilibres, si, au lieu de voir dans le mariage l'affranchissement subit de toutes les contraintes, ils savent de quels respects, de quelles délicatesses il leur faudra toujours s'entourer l'un l'autre ; se considérer comme requérant dans l'amour les plus tendres égards ; et si la sainteté dans le mariage ne leur apparaît pas comme une forme violente de l'ascèse, mais comme l'achèvement parfait de l'union.

*

Il apparaîtra enfin comment est glorieuse la virginité évangélique dont Jésus Christ a sans détour marqué ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. « *Il est des eunuques qui sont tels de naissance ; il en est qui ont été châtrés par la main des hommes ; mais il en est qui se sont châtrés en vue du Royaume. Qui peut comprendre, comprenne !* » Nous comprenons sous ces brutales images, que ce ne sont pas les organes qui sont impurs, et que la pureté vraie, agréable à Dieu, n'est pas celle qui les supprime ni celle qui supprime leur usage. Le Christ proclamait que le fait de renoncer à toute vie sexuelle était en soi de nulle valeur devant Dieu. Ayant par ailleurs vigoureusement dénoncé les péchés de l'infidélité ou de la convoitise, il donnait clairement à entendre qu'un usage saint n'était dépassé par une abstinence plus sainte, qu'en raison d'une démarche du cœur. Là seulement Dieu agréait l'hommage d'une plus grande religion. Peu lui importe le renoncement matériel qui relève de causes étrangères à son amour. Une seule lui est plaisante : le désir éperdu de son Royaume.

La virginité ne vaut donc à ses yeux que dans la mesure où elle est une préférence du cœur. « *Si vous brûlez,* dira saint Paul, *mariez-vous !* » C'est mieux. Celui dont le cœur appar-

tient à la femme, qu'il se donne à elle. Mais si tout ton cœur est à Dieu, alors il agrée la consécration que tu lui feras de ton corps, parce que l'offrande que tu lui fais ne procède ni de la crainte ni de cette religion qui se couvrait du sang des bêtes immolées. Elle communie à l'acte d'amour du Fils venu lui dire : « *Le sang des génisses et des taureaux t'a dégoûté, alors me voici qui suis venu pour faire ta volonté* ». L'ardeur impatiente de ravir cette entrée du Royaume réservée aux violents, autorise et qualifie ces délivrances qui abandonnent les choses saintes pour Un Plus Saint : père, mère, frères et sœurs, et épouse, pour Dieu. Ainsi ce qui est admirable, ce qui est unique dans la virginité de Marie, n'est pas une intégrité que d'autres également revendiqueraient non sans orgueil, c'est l'amour transcendant dont elle est l'offrande et c'est le miracle dont l'Esprit Saint la couronne. Encore une fois le miracle et le mystère ne sont point conçus comme une violence faite à sa nature et à sa raison, mais comme l'achèvement prodigieux, le dépassement inespéré de ses attentes.

Paul DONCŒUR.

REGARDS SUR LE MONDE

EUROPE

ALLEMAGNE. — Le 30 septembre 1942, au seuil du 4e hiver, le chancelier Hitler a fait le bilan de l'année de guerre écoulée, dans une longue improvisation au Palais des Sports. Enumérant les objectifs, d'ordre principalement économique, qu'il s'était fixés, il a déclaré qu'au sortir d'un hiver « où le peuple allemand, et en particulier son armée, avaient été pesés par la Providence, hiver tel qu'il ne peut se produire et qu'il ne se produira rien de plus pénible », son but avait été :

« 1° d'enlever à l'ennemi russe les derniers grands territoires producteurs de blé ;

« 2° de lui enlever les derniers restes de charbon qui peuvent être transformés en coke ;

« 3° d'approcher de ses derniers gisements pétroliers, de les lui prendre ou, pour le moins, de les lui couper ;

« 4° d'atteindre son plus grand réseau de communications, à savoir la Volga. »

Ainsi, plusieurs mois de batailles acharnées ont suffi aux troupes du Reich pour réaliser presque entièrement leur programme, et il ne faut plus s'attendre à de nouveaux développements stratégiques au cours de cette année.

Sur ses plans lointains, le Führer n'a évidemment donné aucune indication. « Je ne veux pas dire, a-t-il seulement déclaré, que nous ne nous préparons pas à un deuxième front ». Mais ce deuxième front, il est encore impossible de le situer : « Si j'avais devant moi un adversaire de valeur, je pourrais calculer approximativement à quel endroit il attaquera, mais quand on a devant soi des imbéciles au point de vue militaire, on ne peut évidemment pas savoir à quel endroit ils veulent attaquer ». Il est donc trop tôt pour se faire une idée des conditions dans lesquelles l'Etat-Major allemand fera face à l'Est et à l'Ouest l'année prochaine. Mais une conviction se dégage des paroles du Führer, c'est que partout où il attaquera, l'ennemi sera vaincu.

C'est sur les plans d'avenir économique que le chancelier a le plus insisté dans son discours. « Un travail extraordinaire » a été accompli pour l'organisation des immenses espaces conquis.

« Le premier résultat est encore modeste, a déclaré le Führer. Mais soyez certains que nous n'en sommes qu'au début. L'année prochaine déjà, tout le territoire sera organisé d'une autre façon... On se rendra compte alors, que dans une période où il ne se passe rien, des choses gigantesques sont accomplies. »

Il ne faudrait pas conclure de ces paroles que le Führer annonce un relâchement de l'effort militaire du Reich. Cela supposerait que l'Allemagne laisse à ses ennemis toute latitude de compléter leurs armements, cela signifierait qu'elle renonce à obtenir la décision par l'épée et qu'elle pense que le temps travaille contre ses ennemis : un tel changement dans la conduite de la guerre ne peut être envisagé : l'Allemagne ne peut obtenir la victoire qu'en écrasant successivement ses adversaires. Ce que le chancelier annonce, c'est un temps de pause avant de nouveaux combats. Et il conclut : « Nous mettons notre honneur à supporter largement nous-mêmes les sacrifices de sang ».

« Une ère dure a commencé », écrit de son côté le Dr. Gœbbels, faisant écho au discours du Führer.

« Ce n'est pas avec de la miévrerie que nous la dominerons, mais avec de la virilité et de la force... Il nous a manqué, aux heures décisives de notre histoire, cette part de sain égoïsme national qui, par delà toute objectivité, et toute manie d'équité, ne s'attache qu'à la défense d'intérêts nationaux et ne se laisse en cela égarer par aucune sentimentalité. Où en viendrions-nous si, à force d'objectivité et de manie de l'équité, nous finissions par être inéquitables envers nous-mêmes... Il nous faut, à nous Allemands, apprendre la haine. Nous menons notre guerre suivant des principes purement opportunistes. »

Parlant des sacrifices consentis par le peuple allemand tout entier, le Dr. Gœbbels déclare :

« Il y a chez nous des familles qui, au cours de cette guerre, ont perdu 3, 4 fils et même plus, et qui sont condamnées sans recours à s'éteindre. On est saisi, en lisant dans les journaux les annonces mortuaires dans lesquelles elles prennent congé en public du dernier de leur souche en ligne masculine... » Ainsi le peuple allemand est « sorti du monde ancien de la poésie, de la philosophie et de l'idéal resplendissant, il est entré dans le monde plus dur des réalités. »

Toute l'Europe participe aujourd'hui à cette lutte gigantesque. Les voyages du ministre de l'Economie du Reich, M. Funk, dans les pays du sud-est européen, Roumanie et Hongrie, détermineront de nouveaux courants commerciaux de ces régions vers l'Allemagne. Sur tout le continent, on constate un accroissement semblable des mouvements de marchandises, en valeur et en quantité. L'Allemagne se trouve être dans la plupart des cas le principal partenaire dans ces échanges. Si l'on compare l'année 1938 à l'année 1941, on constate que, pour chaque pays, les échanges avec l'Allemagne représentent un pourcentage beaucoup plus élevé de l'ensemble du commerce de ces pays. Ce pourcentage passe, pour la Bulgarie, de 59 à 80, pour le Danemark de 22 à 80, pour la Finlande de 17 à 55, pour la Hongrie de 29 à 59, pour l'Italie de 23 à 50, pour la Norvège de 17 à 63, pour les Pays-Bas de 19 à 62, pour la Roumanie de 31 à 65, pour la Suède de 21 à 48. Seules l'Espagne et la Turquie marquent un fléchissement de leur commerce avec le Reich.

Sauf le cas de l'Italie, où le commerce avec l'Allemagne est équilibré, et celui de la Finlande qui reçoit beaucoup plus qu'elle n'envoie, ces augmentations représentent partout des sorties de marchandises. En Belgique, les exportations ont atteint le 151 % des importations.

Il s'est ainsi établi, en 1941, dans les clearings qui fonctionnent entre l'Allemagne et les autres nations, un déséquilibre total de cinq milliards de Reichsmarks en 1941. Ce sont en général les Banques nationales qui ont ouvert des crédits au Reich pour financer ce déficit. En France, les avances de la Banque, indépendamment de l'indemnité pour frais d'occupation, se sont ainsi élevées cette année à deux milliards de francs par mois contre un milliard l'année dernière. Au Danemark, les créances sur l'Allemagne ont atteint le double de la masse des billets en circulation. Tous les pays ont pris des mesures pour parer au danger d'inflation que constitue cette émission de pouvoirs d'achat en excédent.

Les mouvements européens de la main-d'œuvre sont parallèles à ceux des marchandises. Comme l'écrit la *Frankfürteizeitung,* dans son éditorial du 15 septembre :

« Il y a là un fait absolument nouveau dans l'histoire des guerres. On n'avait jamais réussi jusqu'ici à remplacer complètement, pour la durée des hostilités, dans les emplois qu'ils occupaient au pays natal, la masse des soldats envoyés au front... Or, tandis que des millions de

travailleurs étaient appelés sous les armes, on en a fait venir d'autres, par millions également, de l'étranger. Avec la grande énergie qui lui est propre et avec l'autorité d'un homme investi d'une autorité directe par le Führer, le Gauleiter Sauckel a ouvert toutes les écluses par lesquelles les travailleurs étrangers pouvaient affluer en Allemagne. Leur total approche de six millions. Le temps n'est plus éloigné où un sur quatre des travailleurs employés en Allemagne sera de nationalité étrangère. »

« Jusqu'ici, ajoute le rédacteur du Journal de Francfort, les travailleurs étrangers étaient venus en Allemagne pour de simples raisons d'intérêt personnel. A l'avenir, le facteur politique doit jouer avant tous les autres et les ouvriers, en particulier ceux des pays de l'Ouest, doivent venir en Allemagne pour défendre la civilisation commune menacée. Jusqu'à présent, le travail en Allemagne a été pour beaucoup d'Etats un moyen commode d'atténuer ou même de supprimer complètement le chômage à l'intérieur. Ce résultat est maintenant partout atteint, mais le Reich a toujours davantage besoin de main d'œuvre. C'est pourquoi, dans les pays non allemands d'Europe, doit commencer la mobilisation des réserves. »

Jeunesse. — Les chefs des Jeunesses Nationales des pays européens ont rendu visite au château de Vienne à MM. Baldur von Schirach, Reichsleiter, Arthur Axmann, chef des Jeunesses du Reich, Vidussoni, secrétaire général du Parti Fasciste et Renato Ricci, ministre d'Etat italien. Des allocutions ont été prononcées par les chefs de la Jeunesse espagnole, danoise, belge, bulgare, norvégienne, hollandaise, roumaine et hongroise. Les délégations de tous les pays ont adressé au Führer et au Duce leur salut respectueux.

ANGLETERRE. — En proclamant l'insuffisance de l'aide à la Russie, les déclarations de M. Wendell Willkie et de M. Staline ont relancé la question du deuxième front. Dans son discours, du 8 septembre, à la Chambre des Communes, M. Churchill s'était contenté de dire : « Personnellement, je considère l'affaire de Dieppe, à laquelle j'ai donné mon approbation, comme l'indispensable prélude à une opération de plus grande envergure ». Il ajoutait : « Je crois avoir fait comprendre à M. Staline que nous sommes sincères et que nos actions le prouveront ». Le Times remarque à ce sujet que le deuxième front ne se réaliserait sans doute pas sous la forme que prévoit l'opinion publique.

Mais le deuxième front est avant tout une question de tonnage. M. Churchill a annoncé que le système des convois se

généraliserait et qu'il était efficace. Un journal allemand, la « Deutsche Allgemeine Zeitung », nous apprend que la Mer des Caraïbes est considérée comme un champ d'opérations épuisé pour les sous-marins allemands depuis que la navigation ennemie est concentrée en convois, dont la protection est assurée par tous les moyens disponibles de la marine de guerre et notamment par des petits dirigeables. Aussi, les submersibles cherchent-ils plus volontiers leurs proies sur les routes qui conduisent d'Amérique en Angleterre ou d'Angleterre au Cap. Le torpillage de transports de troupes américaines à destination des Iles Britanniques a été démenti par l'Amirauté. Par contre, les pertes subies par un grand convoi dans l'Arctique ont été en partie confirmées du côté anglais.

Finances publiques. — A l'occasion d'une nouvelle demande de crédits d'un milliard de livres sterling, le chancelier de l'Echiquier, Sir Kingsley Wood, a donné quelques détails sur le budget de guerre de la Grande-Bretagne. Les dépenses totales sont évaluées, pour l'exercice en cours, à 5.286 millions de livres contre 4.776 et 3.884 respectivement pendant les deux exercices précédents. Les dépenses de guerre représentent 4,5 milliards dans ce montant. Pour mesurer le potentiel militaire qui en résulte, il faut ajouter à ce chiffre celui des livraisons américaines de la loi prêt et location, qui arrivent à la cadence de 100 millions de livres par mois.

40 % des dépenses budgétaires sont couverts par l'impôt, le reste par l'emprunt. Les 3/4 des appels à l'épargne ont pu se faire sous forme de crédit à long terme et au taux de 2,5 %.

Irlande du Nord. — Des troubles ont été suscités dans l'Ulster par l'organisation clandestine I. R. A. (Armée Républicaine Irlandaise). Ces troubles sont en relations avec la présence de nombreuse unités américaines sur le sol de l'Irlande du nord. Quoique M. de Valera ait protesté officiellement contre les débarquements de troupes dans l'Ulster, en invoquant le principe de la neutralité irlandaise et de l'unité insulaire, il ne favorise pas l'agitation terroriste des révolutionnaires irlandais. Leur mouvement secret, qui a pris de grandes proportions dans l'Eire même, lui cause au contraire du souci, et afin de ne pas être débordé, comme l'ont été ses prédécesseurs, par une action extrémiste de surenchère natio-

naliste, il a pris des mesures énergiques pour mettre un terme aux activités de l'I. R. A.

Egypte. — Neuf semaines environ après la stabilisation du front sur les positions d'El-Alamein, devançant ainsi l'arrivée des renforts américains dont le délai de route est au moins de dix semaines, le Maréchal Rommel a déclenché une offensive. Depuis lors, le front est resté stationnaire, un peu à l'est de la ligne qu'occupait Graziani au début des hostilités, à l'endroit où la dépression infranchissable de Kattara s'approche à 60 kilomètres environ de la côte, constituant comme un étroit goulot, fortifié de longue date sur une grande profondeur par des travaux imposants. Le maréchal séjourne pour l'instant en Allemagne où il a été accueilli en triomphateur. Des unités de l'Afrika Korps semblent avoir été ramenées d'Egypte pour participer à la bataille de Stalingrad.

Inde. — La question hindoue n'a pas fait un pas au cours du mois de septembre. La Grande-Bretagne maintient sans changement ses positions. Elle offre d'admettre plus largement des personnalités hindoues au gouvernement du pays, ce qui est déjà en grande partie réalisé, et promet à l'Inde son indépendance à la fin des hostilités. Cette offre est définitive : « Personne, a déclaré M. Churchill à la Chambre des Communes, ne peut rien y ajouter, personne ne peut rien en ôter ». Mais aucun des partis hindous n'est disposé à se contenter de cette promesse lointaine. Tous, ils réclament l'indépendance immédiate et la constitution d'un gouvernement provisoire en vue de mener la guerre contre les agresseurs éventuels. Mais ils sont divisés entre eux. L'Assemblée Législative, après une session très agitée, s'est séparée sans avoir trouvé aucun compromis. Le secrétaire d'Etat ministre de l'Inde, M. Amery, a cependant déclaré aux Communes que des conversations confidentielles continuaient à avoir lieu entre le vice-roi et certains leaders politiques.

Les émeutes déclenchées par l'arrestation de Gandhi se sont étendues à de nombreuses villes. M. Amery nous apprend que 846 personnes ont été tuées et 2.024 blessées au cours des troubles récents. Des atrocités ont été commises. La répression anglaise a adopté la manière forte. M. Churchill a déclaré qu'elle ne céderait pas : « Gandhi et les autres détenus seront maintenus hors d'état de nuire jusqu'à ce que l'agitation ait pris fin ». Il est

à noter que les éléments musulmans, dans lesquels se recrute principalement l'armée hindoue, n'ont pas pris part jusqu'ici aux émeutes.

ESPAGNE. — Le général Franco a procédé au remaniement de son équipe gouvernementale. M. Serrano Suñer, ministre des Affaires Etrangères, le général Varela, ministre de l'Armée, et le colonel Galarza, ministre de l'Intérieur, ont été remplacés respectivement par le général Jordana, par le général Ascensio, et par M. Blas-Perez Cabrera. M. Serrano Suñer abandonne également le poste de directeur suprême de la Junte politique qui sera occupé par le Caudillo personnellement.

C'est là un événement marquant dans l'histoire de la nouvelle Espagne. Il était inévitable que la réforme profonde d'un grand pays, au sortir d'une lutte impitoyable, se heurtât à de grandes difficultés, encore aggravées par les restrictions que la guerre impose. Les nouvelles personnalités appelées par le Caudillo au gouvernement ne se sont jamais laissé entraîner par les influences partisanes : leur désignation est propre à apaiser les ressentiments que les luttes anciennes ont pu laisser subsister. Leur arrivée au pouvoir a été marquée par la libération de plusieurs centaines de détenus politiques. D'autre part, le Conseil des Ministres a pris aussitôt position contre toute agitation, d'où qu'elle vienne :

« A l'intérieur, déclare le communiqué officiel, à la suite des récents événements, le gouvernement est décidé fermement à maintenir l'unité spirituelle de tous les Espagnols et à leur imposer la plus sévère discipline dans le respect des lois et de l'autorité. Le gouvernement étouffera inexorablement dans l'œuf toute tentative d'agitation et de scission et sanctionnera tous les actes de violence contraires à la puissance et au prestige de l'Etat. »

Le même communiqué annonce que « dans l'ordre militaire », l'Espagne poursuit l'intensification et l'amélioration de sa préparation. Mais cette affirmation ne doit pas être interprêtée comme l'annonce d'un changement dans la politique de neutralité. M. Jordana a déclaré au contraire qu'en reprenant le poste des Affaires Etrangères, il avait eu la satisfaction de constater que son prédécesseur n'avait, en fait, pris aucun engagement militaire qui aurait pu le lier à aucun des belligérants.

Le Conseil des Ministres a d'autre part confirmé « l'étroite

amitié de l'Espagne envers le Portugal et la solidarité historique de l'Espagne avec les pays hispano-américains ». Par un télégramme adressé au ministre des Affaires Etrangères, le Président Salazar a exprimé son contentement de voir les deux peuples se rapprocher toujours plus étroitement dans leur politique intérieure et extérieure.

L'attitude du nouveau gouvernement à l'égard du communisme n'est nullement modifiée :

« Nous ne condamnons pas, a dit le général Franco, dans son discours de l'Escurial le 3 octobre, le marxisme ni le communisme pour ce qu'ils contiennent d'aspirations sociales, car toutes ces aspirations sociales nous les partageons et nous les dépassons, mais pour ce qu'ils contiennent d'antinational, de matérialiste, de faux. »

FINLANDE. — Le gouvernement finlandais a démenti catégoriquement toutes les informations selon lesquelles son ambassadeur aux Etats-Unis aurait été habilité à faire une déclaration de presse concernant la situation alimentaire du pays et l'éventualité d'une paix séparée entre la Finlande et l'U. R. S. S.

« Il semble, dit le communiqué officiel, que la presse et l'opinion publique n'aient principalement retenu des indications d'ensemble données par l'ambassadeur que celles qui avaient trait aux questions de politique extérieure. Des déclarations ont été faites dans la presse et la radio de certains pays, d'après lesquelles notre Légation de Washington aurait annoncé que la Finlande désire une paix séparée avec l'Union Soviétique. Toutes déclarations et déductions analogues sont fausses et dénuées de fondement, la politique de la Finlande restant inchangée. »

Ainsi, le pays défendra son existence tant qu'elle sera menacée.

Dans son discours du 3 octobre, le chancelier Hitler a montré le prix qu'il attache à cette collaboration, en mettant la Finlande en vedette dans l'énumération des pays qui apportent leurs concours militaire à l'Allemagne.

HONGRIE. — La question de la désignation d'un vice-régent est de nouveau ouverte en Hongrie par la mort tragique d'Etienne Horty.

La loi du 15 février 1942 avait stipulé qu'un vice-régent serait désigné du vivant même du régent, pour le cas où ce dernier

serait empêché d'exercer sa fonction. Cette loi avait suscité des controverses. Au nom du Cartel, « Rénovation nationale — Parti national-socialiste », M. Imrédy avait critiqué cette institution juridique unique en son genre.

La loi donnait un droit de recommandation au régent en exercice. Mais l'amiral Horty ayant renoncé à ce droit, les deux Chambres désignèrent par acclamation le fils du régent. Calviniste comme son père, Etienne Horty ne peut à ce titre ceindre la couronne de St Etienne. Moralement, politiquement et constitutionnellement, son élection représentait un optimum de garantie et de continuité.

Or, le 20 août dernier, alors que la Hongrie célébrait la fête de St Etienne, Etienne Horty tombait accidentellement sur le front russe au cours de son 35e vol. Quelques jours après, le régent était de nouveau frappé dans ses affections familiales : son gendre, le comte Karolyi, était lui aussi la victime d'un accident d'aviation à 40 kilomètres au sud de Budapest.

La visite que M. von Papen a rendue à l'amiral Horty n'a eu qu'un caractère privé. On n'en attache pas moins un grand intérêt au voyage dans la capitale magyare de l'homme d'Etat allemand.

SUEDE. — Les élections municipales et provinciales ont eu lieu le 20 septembre. Le Parti Agrarien a gagné 36 sièges et compensé ainsi les pertes subies en 1938. Les sociaux démocrates détiennent de loin la majorité avec 831 sièges, mais ils ont perdu 33 mandats. Le nombre des sièges communistes, qui passe de 26 à 42, demeure peu important. Quant aux groupements d'extrême-droite, qui avaient recueilli en 1938 plus de 166.000 voix, ils n'en ont eu cette fois que 4.573. Le mouvement « Feyg » n'a pu conquérir aucun siège : prévoyant son insuccès, il avait d'ailleurs décidé de boycotter l'élection.

Les votes du peuples suédois ont ainsi démontré sa stabilité et son équilibre intérieur.

U. R. S. S. — La bataille de Stalingrad, annoncée déjà en fin juillet, et engagée effectivement le 20 août, occupe toujours la place la plus importante dans les communiqués des deux armées. Dans son discours du 3 octobre, le chancelier Hitler a montré la valeur stratégique de la place forte et affirmé sa

résolution d'arriver à bout de la résistance opiniâtre que la Wehrmacht y rencontre : « Le verrou sera poussé et renforcé, et vous pouvez croire que personne ne nous fera quitter cette position ». M. von Ribbentropp n'est pas moins catégorique : « Par la prise de cette ville, qui est le centre de liaison le plus important entre le nord et le sud de la Russie, notre ennemi le plus dangereux aura reçu un tel coup qu'il ne pourra plus en guérir ». Au milieu du mois d'octobre, la lutte acharnée semble parvenue à son point critique et les milieux militaires berlinois estiment qu'une évolution est en train de se produire dans la bataille : ayant atteint leurs objectifs, à savoir les rives de la Volga et le cœur de la ville, les forces allemandes réduiront à la longue par l'artillerie lourde le reste de l'agglomération. Les Russes déclenchent de violentes contre-attaques sur le flanc gauche des armées assaillantes, entre le Don et la Volga.

La prise de Novorossiisk a été l'événement du mois de septembre sur le front du Caucase. La chute de ce port a mis en mauvaise posture la flotte soviétique de la Mer Noire, forte de 63 grandes unités et d'une centaine de garde-côtes, en l'obligeant à se réfugier dans les autres rades qui restent encore aux mains des Russes. Dans la région de Grosnyi, les troupes soviétiques en retraite semblent vouloir s'accrocher à des positions fortifiées, notamment à Ordjonikidzé.

Le reste du front n'a pas subi de modifications importantes.

Dans une déclaration sensationnelle, M. Wendell Willkie, lors de son passage à Moscou, a montré l'aide capitale que le deuxième front apporterait à la Russie. « Cinq millions de Russes, a-t-il déclaré, sont tués, blessés ou disparus. 60 millions se trouvent dans les territoires envahis ». Il a insisté aussi sur la farouche résolution et sur les privations du peuple russe : « La nourriture, cet hiver, sera à peine suffisante, peut-être moins que suffisante. Les vêtements ont à peu près disparu. Beaucoup de produits médicaux n'existent plus. Le peuple russe a choisi la victoire ou la mort ».

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'efforcent de ravitailler leur alliée. M. Eden, ministre des Affaires Etrangères, a annoncé que le convoi arrivé récemment en Russie par l'Océan Arctique, avait livré la plus grande quantité de munitions qui ait jamais été transportée en un seul voyage. Le blé canadien et américain est également acheminé vers l'U. R. S. S. en quantités de plus en plus importantes par les navires russes d'Arkangelsk.

Malgré l'absence d'une voie ferrée continue, le matériel américain parvient aussi au Caucase par l'Iran. Tabriz, tête de ligne des chemins de fer caucasiens, est le point d'arrivée de deux routes sillonnées par les camions américains, l'une venant de Kazvin en Iran, l'autre de Khanikin sur la frontière entre l'Iran et l'Irak. Ces deux villes sont toutes deux reliées par rail au Golfe Persique. Dans ces territoires de Perse, si importants pour la stratégie alliée, l'état de siège a été décrété. Le gouvernement cherche à empêcher par là toute tentative de révolte de la part d'éléments mécontents de l'occupation du pays par les troupes anglo-soviétiques.

Dans le pays voisin, des remous politiques ont amené la chute du gouvernement irakien. Le général Nouri Pacha Saïd, président démissionnaire, se voit appelé pour la cinquième fois à constituer un nouveau Cabinet.

ASIE

JAPON. — La démission du ministre des Affaires Etrangères, M. Togo, avait fait croire à un changement dans la politique extérieure du Japon. Il n'en est rien, a déclaré officiellement le général Tojo, premier ministre. « Nous espérons, ajoute simplement l'organe officieux *Nichi-Nichi*, que les deux pays arriveront à une solution des questions demeurant en suspens. A ce sujet, nous espérons particulièrement que le gouvernement et les autorités soviétiques abandonneront tout soupçon et envisageront ces questions avec sincérité ». Les questions pendantes auxquelles fait allusion le journal japonais sont relatives au tracé de la frontière russo-mandchoue, aux pêcheries de Sakhaline, à l'activité communiste en Chine, à la démilitarisation de certaines zones russo-mandchoues.

Dans un discours qui rappelle les déclarations du Dr. Gœbbels, le général Tojo a annoncé lui aussi à ses compatriotes une guerre dure.

« L'Angleterre et les Etats-Unis, en dépit du sombre avenir qui leur est réservé et après toute une série de défaites, fondent néanmoins leurs espoirs sur leur puissante production, et se montrent actuellement disposés à contre-attaquer. De pareilles intentions ne doivent pas être prises à la légère, car la guerre réelle reste à venir.

« Quant à la situation générale, nous n'avons fait jusqu'ici que briser l'encerclement des alliés. Pour parler de façon plus précise, la

liaison entre les Etats-Unis et l'Australie n'a pas encore été complètement coupée et la ligne stratégique Angleterre-Indes par l'Afrique Centrale, l'Afrique du Sud et le Proche-Orient, est progressivement renforcée. La guerre de la plus grande Asie se transforme aujourd'hui en un conflit de longue durée. Pour écraser l'ennemi, il est nécessaire que nous vainquions maints obstacles et surmontions de nombreuses difficultés. »

Front de Birmanie. — Les multiples bombardements auxquels se livre la R. A. F. contre les bases japonaises de Birmanie, au moment où la mousson touche à sa fin, sont interprétés comme le signe d'une menace anglaise. Le général Wavell a déclaré : « Depuis la chute de la Birmanie, j'ai fait des plans pour sa réoccupation. Elle nous est nécessaire pour pouvoir établir le contact avec les forces chinoises ».

Front de Chine. — La situation militaire en Chine reste extrêmement mouvante. La lutte de guérillas empêche toute consolidation des fronts et la guerre offre des vicissitudes sans fin. Au cours du mois de septembre ont eu lieu de fortes contre-attaques chinoises. Les Nippons ont pu néanmoins maintenir l'essentiel des objectifs qu'ils avaient atteint en juillet, lors de leur grande offensive. S'ils ont dû céder une partie du chemin de fer du Tche-Kiang au Kiang-Si et quelques villes, ils n'en restent pas moins en possession de la plupart des aérodromes dont l'aviation américaine pouvait se servir contre le Japon.

AMÉRIQUE

ETATS-UNIS. — La diplomatie américaine a manifesté une activité intense au cours du mois de septembre. Les visites officielles continuent à affluer à Washington. M. Peter Frazer, premier ministre de Nouvelle-Zélande, a été l'hôte de la Maison Blanche. Le président Roosevelt a invité M. Curtin, premier ministre d'Australie, et le maréchal Smuts, premier ministre d'Afrique du Sud, à se rendre aux Etats-Unis.

Aucun déplacement diplomatique n'a autant défrayé la chronique que celui de M. Wendell Willkie. Parti des Etats-Unis le 29 août, l'ancien concurrent républicain de M. Roosevelt comme candidat à la présidence s'est d'abord arrêté au Caire. Il y a conféré avec Nahas Pacha, président du Conseil, et a été reçu

par le roi Farouk auquel il a fait remettre un message du chef d'Etat américain. A Ankara, l'envoyé extraordinaire a eu d'importants entretiens avec le ministre des Affaires Etrangères et avec le président du Conseil, M. Saradjoglou, rentré tout exprès de son voyage dans les provinces orientales. Un message a également été remis au président Ismet Inonu. Après s'être arrêté à Téhéran, où il a été l'hôte de Shah, M. Willkie a séjourné plusieurs jours à Kuybychev et à Moscou. M. Molotov l'a longuement entretenu. Dans son voyage de retour, l'homme d'Etat s'est posé à Chung King où il a eu immédiatement une conversation avec le maréchal Tchang Kaï Shek. Les déclarations à la presse de M. Willkie ont fait sensation : en Russie, il a affirmé de nouveau avec force la nécessité d'une aide efficace à l'U. R. S. S. ; en Chine, il a proclamé le droit à l'indépendance des nations asiatiques.

En politique intérieure, c'est la lutte contre l'inflation qui a la première place. Le rythme d'expansion des dépenses d'armement a été plus rapide aux Etats-Unis qu'en n'importe quel autre pays. En juin 1940, les crédits militaires s'élevaient à 460 millions de dollars. Deux ans après, en juillet 1942, ils atteignent 15 fois ce montant, et les évaluations pour juillet 1943 en doublent le chiffre. Cette progression géométrique des dépenses de guerre est la cause d'une énorme augmentation des revenus américains au moment où diminue la quantité des produits offerts au consommateur. On estime que cette année, la demande dépassera l'offre de 17 milliards de dollars. Il en résulte une pression sur les prix qui accusent déjà une hausse de 39 % par rapport à 1939. Les prix des matières premières ont particulièrement réagi : ils se sont élevés de 63,5 %.

Pour parer à ce grave danger d'inflation, M. Roosevelt a proposé le 27 avril au Congrès un programme en sept points : taxation des bénéfices, fixation des prix chez le fabricant, le grossiste et le détaillant, stabilisation des salaires, blocage des prix agricoles, développement de l'épargne, rationnement, freinage des ventes à crédit. Devant l'inertie des Chambres, le Président les a mises en demeure dans les termes suivants :

« Je demande au Congrès de voter une législation m'autorisant à stabiliser le coût de la vie, y compris tous les produits de la ferme. Je demande au Congrès de prendre cette mesure pour le 1er octobre. Le manque d'action de votre part me mettrait en présence d'une responsabilité à laquelle je ne pourrais échapper. Si le Congrès ne devait pas agir comme il convient, j'accepterais la responsabilité et j'agirais. »

Les projets présidentiels ont néanmoins rencontré une violente opposition, principalement de la part des représentants des régions de culture. Les prix des produits agricoles ont augmenté de 85 % depuis 1939 et les fermiers américains, très puissants au Congrès, surtout à la veille des élections, prétendent bien qu'on ne tarisse pas cette source de gains en bloquant la hausse. Le Congrès a manifesté sa mauvaise humeur en refusant au service de réglementation des prix le personnel que M. Henderson estimait nécessaire : il faudrait 88.000 employés, la Chambre des Représentants n'en a accordé que 32.500.

Amendée et votée avec quelques jours de retard, la loi a mis entre les mains du président des moyens d'action dont il s'est immédiatement servi. Un décret vient d'être publié qui interdit toute augmentation de salaires sans l'autorisation du Bureau national de la main-d'œuvre. Aucun salaire ne pourra d'ailleurs être augmenté, sauf cas très spécial, s'il dépasse 5.000 dollars. Un plafond de 25.000 dollars a été établi. Comme celui des prix agricoles, le niveau des salaires est fixé en principe à celui qu'il atteignait au 15 septembre dernier.

En même temps, M. Roosevelt a désigné comme directeur de la « Stabilisation économique », M. James Byrnes, membre de la Cour suprême. Ses pouvoirs très étendus sont comparables à ceux de M. Donald Nelson dans le Département de la production. M. James Byrnes devra tenir compte des avis du Conseil de la Stabilisation économique qui comprend les secrétaires au Trésor, à l'Agriculture, au Commerce et au Travail, le président du Conseil d'Administration de la Banque Fédérale, l'Administrateur des Prix, le président du Bureau national de la main-d'œuvre, et les représentants des ouvriers et des agriculteurs.

Cette vaste organisation, dont on a dit qu'elle était en train de socialiser le système le plus capitaliste du monde, doit permettre aux Etats-Unis d'intensifier encore son effort de production. Le projet de loi que vient d'approuver le Comité du budget de la Chambre prévoit la construction de 14.000 avions, de 500.000 tonnes de navires porte-avions, de 500.000 tonnes de croiseurs, de 900.000 tonnes de destroyers et de 200.000 tonnes de navires auxiliaires.

M. Henry Stimson a déclaré que la route militaire Canada-Alaska sera ouverte au trafic le 1er décembre prochain. Il est possible qu'elle soit coupée durant le dégel d'avril, mais pendant

quatre mois elle permettra l'approvisionnement des aérodromes d'Alaska. L'an prochain, elle sera prolongée jusqu'aux rives du détroit de Béring.

Les Etats-Unis s'intéressent également à un projet de route transafricaine qui relierait le Congo à la Haute-Egypte.

SAINT-SIÈGE

La visite au Vatican de M. Myron Taylor, ambassadeur extraordinaire du président Roosevelt, a fait l'objet de nombreux commentaires. On a souligné le caractère exceptionnel de cette mission, les rapports des Etats-Unis avec le Saint-Siège continuant d'être assurés par un secrétariat. On a remarqué la courtoisie du gouvernement italien, qui a donné toutes facilités à l'envoyé personnel de M. Roosevelt, quoiqu'il ne soit pas un diplomate de carrière. Les trois longs entretiens de Pie XII en tête à tête avec M. Myron Taylor et la présence à Rome de personnalités ecclésiastiques de premier plan, ont également retenu l'attention de la presse.

« L'Osservatore Romano » a donné le sens de cette visite : « Elle doit être mise en relation avec l'activité dont fait preuve Pie XII au sujet du développement du conflit mondial ». On ne pouvait en attendre une initiative immédiate du Saint-Siège. M. Myron Taylor, en exprimant le désir de pouvoir revenir à Rome « dans quelques mois », a lui-même coupé court aux fausses interprétations trop hâtivement données.

Le geste de M. Roosevelt n'en a pas moins une portée immense, parce qu'il témoigne d'un changement radical de l'esprit autrefois entretenu à l'égard du Saint-Siège dans la capitale américaine. Le président actuel a compris toute l'importance de l'Eglise catholique pour établir les assises d'une paix solide et durable. L'événement a été salué dans tous les milieux, aussi bien protestants que catholiques, avec une grande satisfaction.

CRHONIQUE
DE LA VIE FRANÇAISE

Deux ans passés depuis notre défaite et qui ont été lourds à porter ! Voici que s'ouvre un nouvel hiver d'attente, plus douloureux encore et plus austère. Le lucide avertissement du Maréchal de France, chef de l'Etat, dès les premiers jours, retient toute sa vérité : « Français, vous avez souffert... vous souffrirez encore... votre vie sera dure ». C'est rançon à la fois et nourriture d'espérance pour qui en sait la vertu de rachat et en accepte la tonifiante leçon. On n'a pas oublié le ton paternel, mais ferme, teinté de mélancolie, de son dernier message à la nation, le 17 juin, qui s'achevait par ce vœu : « Puisse-t-il — disait le Maréchal de lui-même — en ce deuxième anniversaire de l'une des dates les plus cruelles de notre histoire, vous faire partager la grande espérance qui l'anime toujours et dont il demande à Dieu qu'il la réalise même après sa mort, pour le salut du pays. Vive la France ! ».

Elle vivra, qui en douterait ? et d'autant plus forte, déjà, au sein de son épreuve, d'autant plus honorée et respectée, qu'elle aura sauvegardé sa volonté d'unité, dont l'union des bras, des esprits et des cœurs est la condition. C'est pourquoi la solennité, nationale et impériale, de Gergovie, le 30 août, a été hautement symbolique : apportées de toutes nos provinces et de l'Empire, des parcelles de terre ont été mêlées et scellées dans une urne au pied du monument de Vercingétorix. Une seule terre, mais surtout un seul corps, une seule âme, une seule France par l'union. Commandement banal peut-être, mais nécessaire, précepte de morale individuelle autant que consigne civique. Chaque Français doit se faire « agent de liaison de la fraternité française ».

Sans cesse, le Maréchal de France, chef de l'Etat, y revient, réclamant de tous le loyalisme à son égard, et leur appui pour la mission de concorde rénovatrice à laquelle il s'est voué. A maintes reprises, depuis le début de juillet, il a saisi l'occasion de s'adresser dans ce sens au pays : Tulle, Brive, Clermont-

Ferrand, Ambérieu, Bourg, ont successivement reçu sa visite et ses conseils ; les routiers du Puy, le 15 août, ont eu de lui, faute de mieux, l'honneur et la joie d'un beau message ; à Vichy même, des délégations officielles d'instituteurs, de maires, de paysans, d'ouvriers, d'artisans, de chefs de famille, d'industriels ont obtenu audience. Toujours, sous les leçons et encouragements de saison et d'espèce, ç'a été la même invitation pressante à l'union. Le premier moyen de servir, c'est de s'unir. « Dites-vous bien, déclarait-il le 18 septembre à trente-et-un mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, que si nous nous divisons nous serons à la merci de l'étranger... A nous de penser français toujours. Mon plus vif souhait, c'est d'arriver au traité de paix avec une France unie... Si encore, ajoutait-il, je n'avais à m'occuper que des Français ! »...

Travail déjà peu commode, en effet. Bougon, comme il l'est par nature, selon le mot du Maréchal à ces mêmes mineurs du Nord, le Français sent vivement le besoin d'une sincérité qui s'explique ; de longue tradition critique, il est enclin à trancher des questions dont il ne possède pas, dont les responsables n'ont pas la liberté de lui fournir tous les éléments ni d'indiquer le plein sens. D'autre part, de l'aveu du Maréchal lui-même, « on ne gouverne pas sans l'assentiment du peuple ». C'est assurément pour donner aux citoyens, du moins sur le terrain administratif immédiat, la contre-partie du crédit réclamé d'eux, qu'une loi du 7 août (*J. O.*, 27 août) a institué dans chaque préfecture un Conseil départemental auquel seront dévolues la plupart des attributions naguère exercées par le Conseil Général. Les membres en seront nommés par le Ministre, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, et obligatoirement choisis parmi le personnel de la mission administrative, les conseillers généraux et d'arrondissement, les maires, les présidents des délégations spéciales et les conseillers municipaux ; il ne pouvait être question dans l'état de choses présent, de les faire désigner par l'élection et de reconstituer, à leur occasion une forme de parlementarisme, même d'objet limité. On attend d'eux, en raison de leur compétence, de leur sagesse réaliste, de leur souci à maintenir les meilleures traditions des anciennes Assemblées départementales, qu'ils seront les conseillers avisés de l'Autorité ; les porte parole authentiques de l'opinion locale, du type « syndic » de la corporation paysanne. D'autre part, M. Lucien Romier, ministre d'Etat, vient tout récemment à Lyon, d'annoncer pour bientôt un élargissement sensible du rôle

des maires et une réforme du Conseil national par désignation d'hommes nouveaux d'après leurs fonctions, leurs qualités et leurs mérites éprouvés.

Par son décret paru au *J. O.* du 13 septembre, la Gendarmerie française a été placée sous les ordres directs du Chef du Gouvernement et son activité précisée en matière de police. Un autre décret du 23 septembre édicte que, jusqu'à la cessation des hostilités, toute personne exerçant des fonctions quelconques, de caractère non militaire, conférées par l'autorité publique ou avec son agrément, à l'exception des fonctions d'officier public ou ministériel, pourront, nonobstant toutes dispositions législatives contraires, se les voir retirer par décret rendu sur la seule proposition du Chef du Gouvernement et sans autre formalité.

Le Conseil d'Etat qui, depuis 1940, s'était replié en zone non occupée, vient de se réinstaller à Paris.

A la date du 11 septembre, M. Leroy-Ladurie, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement a offert sa démission. M. Bonnafous, secrétaire d'Etat au même ministère, a été nommé en son lieu. Le 27 septembre, le *J. O.* modifiait, comme suit, un décret du 18 avril 1942 qui créait trois secrétariats d'Etat auprès du Chef du Gouvernement : « Sont nommés secrétaires d'Etat auprès du Chef du Gouvernement, MM. Fernand de Brinon, ambassadeur de France et l'amiral Platon ». Il en résultait qu'un des trois secrétariats était supprimé. Son titulaire était M. Benoist-Méchin. Celui-ci ne fait donc plus partie du gouvernement.

Point satisfaits de l'occupation de Diego-Suarez, les Anglais ont entrepris l'occupation militaire totale de Madagascar. Pas plus qu'à Dakar, en Syrie, en Afrique occidentale, leur attaque n'a rencontré une résignation désarmée à l'inévitable. Là encore on a lutté pour l'honneur : c'est ce qu'a relevé un noble message du Maréchal, Chef de l'Etat, à la population française et indigène de l'île, fidèle toujours pour le meilleur et pour le pire, « soutenue par le sentiment austère que leur sacrifice était nécessaire à la patrie... Qu'elle garde confiance ! La fortune n'est pas toujours contraire ».

Vie économique et sociale.

Septembre a vu paraître au *J. O.*, concernant le travail et l'organisation professionnelle, deux textes législatifs capitaux : l'un institue le syndicat unique et obligatoire ; l'autre réglemente

le travail et la condition des travailleurs, en liaison avec les exigences de la relève. Tous deux procèdent de cette idée, longtemps trop théorique, sans doute, mais d'un impérieux réalisme à présent, que le travail doit être désormais tout entier au service de la nation, en accord avec ses nécessités immédiates, en vue de sa préparation de l'avenir, dans le cadre national sauvegardé d'unité administrative, économique et sociale, sans distinction de zones. Il est mis fin, par voie d'autorité, au nom du bien public, sous la pression aussi des circonstances, aux controverses, aux préférences particulières, aux initiatives mêmes qu'inspirerait l'intérêt personnel trop étroit. La Charte du Travail, en élaboration continue, reçoit donc un complément considérable.

Le *Syndicalisme* reste l'élément de base de la Charte : la loi l'a décidé *unique* et *obligatoire*, jugeant d'une part que l'individualisme des petits groupements fractionnés et multipliés serait plus dangereux que l'individualisme périmé de l'individu... ; de l'autre, que responsabilités, charges et avantages doivent être communs à tous les membres d'une même profession, en un même esprit de solidarité effective. L'on sait qu'en particulier, au sein des syndicats chrétiens, des voix nombreuses s'étaient élevées contre l'unicité du syndicat, faisant valoir entre autres raisons, qu'appuyait l'expérience, les graves difficultés à une coordination aisée, à une collaboration sans danger, dans un seul et même organisme, de travailleurs que distinguent en fait sinon divisent, non point les intérêts matériels, mais des conceptions essentielles et des règles morales de vie. Le législateur a passé sur ces craintes et voulu faire confiance au sens compréhensif de la discipline, à la solidarité patriotique du monde ouvrier. Le recensement des syndicats existants est actuellement en cours ; c'est d'eux que l'on partira, à eux qu'on s'adressera pour qu'eux-mêmes, sur le plan local d'abord, déterminent les modalités de la fusion et désignent les membres du conseil d'administration ; c'est de leurs bureaux que l'on tirera les membres des Comités sociaux locaux. Le ministre a affirmé qu'il n'interviendra qu'en cas de nécessité, ne désirant user de son pouvoir que pour contrôler et sanctionner les accords librement consentis. On verra dans les jours prochains, comment et jusqu'où jouera la spontanéité sollicitée des travailleurs ; un peu plus tard, l'expérience dira si ou à quel degré on a eu tort ou raison de sacrifier le vieux pluralisme syndical, même avec son danger de disputes et de surenchères,

mais par contre avec son attirance des plus actifs éléments ouvriers, se distribuant selon leurs tendances ; pluralisme qu'aurait pu sagement corriger, dans l'hypothèse contraire, une simple représentation unique d'eux tous au sein du Comité social.

La loi du 4 septembre (*J. O.* du 13) sur la *Règlementation du Travail* a une importance beaucoup plus considérable. Née de la guerre, de ses exigences et de ses contre-coups, et reflet par là des lois analogues dans à peu près tous les Etats, commandée chez nous par notre défaite, elle avoue une triple intention : supprimer l'oisiveté injustifiée, discipliner les activités professionnelles, faire de l'Etat, au nom du salut public, l'agent premier de la distribution des tâches et le contrôleur de la production d'ensemble du pays. Elle entraîne pour le Français des renoncements méritoires à ses habitudes et à ses goûts et comme un nouveau tribut de guerre. Il a été officiellement expliqué, en effet, que, de par sa contexture et le moment de sa promulgation, cette loi était en dépendance des accords intervenus entre le Chef du gouvernement et les autorités d'occupation, et qu'il doit en résulter, sans contrainte violente sur aucun Français, où qu'il séjourne en France, des facilités pour le volontariat de la relève.

Les journaux ont reproduit les dispositions essentielles de cette loi concernant surtout le droit pour l'Etat de réquisition de tout Français, physiquement apte, pour tout travail, en France même, reconnu nécessaire à la nation ; les conditions d'embauchage et de licenciement, où l'inspection du Travail désormais seule décide. Un examen de détail, avant les décrets d'application qui vont suivre, serait prématuré. Le recensement du personnel d'entreprises industrielles et commerciales, son classement par catégories sont déjà en train.

La sus-dite loi ne touche pas à la question des salaires. Nul n'ignore pourtant que l'inadéquation de plus en plus accusée des salaires réels avec les prix des denrées alimentaires et textiles constitue une grave menace pour la santé physique et sociale du pays. On ne l'écartera pas par la simple lutte, même victorieusement menée, contre l'extension du marché noir. Considérée de ce point de vue, une loi du 26 septembre (*J. O.*, 27) est significative : son article premier attribue aux ouvriers spécialistes qui vont travailler volontairement en Allemagne, en plus de leur haute paie, le maintien de la moitié de leur salaire en France et l'intégrité de leurs allocations familiales. Le gouvernement s'efforce,

dans la mesure que lui laisse sa liberté relative, de parer au danger d'insuffisance des salaires : le Secrétariat au Travail spécifiait récemment que tout dépassement des 40 heures de travail hebdomadaire entraînait de droit une augmentation proportionnelle du salaire. Disposition qui malheureusement ne joue pas en cas de chômage partiel. Les retraites de vieillesse et d'invalidité des ouvriers mineurs viennent d'être relevées d'environ 20 %.

Nous nous avançons donc de force dans une Economie, non pas proprement étatiste, mais vigoureusement dirigée par l'Etat. Le phénomène, à des degrés divers, est universel, même chez les rares Etats qui sont encore neutres ou non belligérants. Son aspect, le plus caractéristique à cette heure, même chez nous, que nous le voulions ou non, est l'orientation de la production vers la satisfaction non pas tant des besoins civils de la consommation que des besoins de la guerre en cours. Or les matières disponibles se font de plus en plus rares (on vient d'ordonner la réquisition des matériaux ferreux à leur tour) alors que de par l'expansion monétaire, les gains accrus, la hausse des prix, les achats anticipés, la demande civile se fait de plus en plus pressante. D'où la série de décrets sur le rationnement, le contingentement, les taxations.. La série n'en sera pas close de si tôt.

Partout les Etats sont contraints, pour le financement de la guerre menée ou de la guerre redoutée, à des mesures hardies qui vont du relèvemnt massif des impôts, des emprunts auprès des banques privées ou surtout des instituts d'émission, à l'épargne forcée du public (on l'appelle « épargne d'airain », actuellement dans le Reich), nourricière de l'impôt et des souscriptions aux emprunts d'Etat. Nous avons tout cela ou l'équivalent de tout cela chez nous. Car de par les conditions de l'armistice, nos finances restent en fait finances de guerre.

Le *J. O.* du 20 septembre a publié la situation résumée des opérations du Trésor en juin dernier et durant le premier semestre de l'exercice 1942. Voici quelques chiffres. Pendant ce premier semestre les recettes budgétaires normales ont atteint 44.841 millions, et les dépenses 67.175 millions, d'où un déficit de 22.334 millions. Durant ce même temps les dépenses hors budget ont atteint 81.251 millions, dont 60.629 millions de frais d'occupation, 1.067 millions pour paiement de réquisitions allemandes, 11 milliards d'avances au clearing franco-allemand. Les emprunts de l'Etat, pendant cette période, se sont élevés à 97.640 millions, dont

30.307 provenant de l'Institut d'émission. La dette publique totale de l'Etat et de la Caisse d'amortissement se montait, fin juin, à 968 milliards, ayant augmenté durant le dernier semestre de 93 milliards environ. Quant aux avances provisoires de la Banque de France à l'Etat pour dépenses d'entretien des troupes d'occupation, elles atteignaient, le 3 septembre, 180.790 millions.

Inquiets de la hausse persistante des titres en Bourse, de l'afflux des demandes d'achat, les pouvoirs publics, comme ils l'avaient fait au début de l'année, et par les mêmes énergiques mesures, ont barré le mouvement : limitation rigoureuse des écarts à la hausse, interdiction d'avances aux acquéreurs, réduction des demandes ont, un temps de moins, produit l'effet escompté. La tendance reste à la hausse ; le public croit aux valeurs-refuges.

Sur un tout autre terrain, celui de la charité, le Secours National continue son œuvre bienfaisante. Pour ne citer qu'un trait de cette activité, il a aidé beaucoup, cette année encore, durant les vacances, les bonnes volontés privées à multiplier les colonies d'enfants à la campagne et à nourrir leur robuste appétit. Une de ses récentes initiatives, conjointement avec le Commissariat aux prisonniers de guerre, est la création de « Maisons du prisonnier », dont la 18e, en zone non occupée, a été inaugurée récemment à Vichy. Il s'agit de rassembler, dans un même immeuble, tous les organismes privés et les services publics qui s'occupent des prisonniers et de leurs familles. Des prisonniers rentrent et des manifestations affectueuses saluent leur retour ; un accord du président Laval avec les autorités allemandes prévoit le rapatriement de 1.000 prisonniers pour chaque tranche de 3.000 spécialistes allant travailler dans le Reich.

Leur absence, dure aux cœurs, se fait sentir de plus en plus vivement dans nos campagnes, malgré l'effort courageusement persévérant des vieux, des femmes, des enfants qui y suppléent Travail d'ailleurs de mieux en mieux rémunéré par la hausse des prix agricoles, par la chasse individuelle aux denrées dans les fermes. A peu près toutes les régions sont pourvues actuellement de leur corporation paysanne. Un décret vient d'instituer chez elles le vote professionnel et familial pour la désignation des syndics de villages et des syndics régionaux. Des hommes de métier représenteront donc la volonté paysanne ; d'autre part, si le chef de l'exploitation vote seul, c'est en qualité de représentant de la cellule familiale, responsable de ses intérêts présents et à venir :

il disposera en effet d'autant de voix qu'il a d'enfants mineurs ou de membres de sa famille travaillant avec lui, ayant droit au contrat de salaire différé.

La Famille.

Les mois d'été ont vu paraître plusieurs mesures législatives intéressant directement ou indirectement la famille : telle la loi du 15 juillet (*J. O.*, 17 juillet 1942) qui punit toute offre d'emploi ou de logement accompagné de la clause « sans enfants » ; telles encore les lois du 11 juillet (*J. O.*, 22 juillet) et 6 août (*J. O.*, 27 août) interdisant d'une part la publicité des boissons alcooliques, et de l'autre renforçant les sanctions du code pénal contre les actes immoraux perpétrés sur des mineures de moins de 21 ans.

Avec la loi du 22 juillet (*J. O.*, 5 août), les veuves de guerre non-remariées ont vu leurs pensions s'augmenter de 2.800 fr. ou du moins de 1.900 s'il s'agit de pensions au taux de réversion. De même les veuves non salariées obtiennent enfin, de par la loi du 9 septembre (*J. O.* 15 septembre) droit aux allocations familiales. Les jeunes mariés peuvent désormais se faire délivrer dès la publication de leurs bans des bons d'achat pour la constitution de leur trousseau de noces. Les futures mamans touchent depuis le 1er septembre des rations supplémentaires de pain, qui les mettent à 350 gr. par jour, de viande (250 gr. par mois), de matières grasses, de sucre (500 gr.), et de pâtes.

Les familles très nombreuses vont enfin être un peu allégées d'un lourd souci : désormais celles qui comptent sous leur toit huit enfants de moins de 21 ans seront considérées comme des collectivités d'enfants au même titre que les cantines scolaires et établissements d'enseignement ; elles bénéficieront des suppléments alimentaires accordés à ceux-ci.

Le ravitaillement des foyers est quelque peu amélioré du fait que le transport des pommes de terre, affectées à la consommation familiale, a pu être autorisé sous certaines conditions.

L'enseignement familial et ménager, rendu obligatoire depuis le mois de mars dernier, entre en voie de réalisation grâce à la loi du 6 septembre qui fixe les conditions d'admission des futures monitrices et professeurs de cet enseignement.

La vie des mouvements familiaux ne s'est pas ralentie malgré les lourdes charges qui de plus en plus pèsent sur les familles et risquent bien d'accabler de préoccupations purement matérielles

les meilleurs militants. Après l'Assemblée générale de la « Fédération des Familles Nombreuses », tenue à Nîmes le 13 juin, la L. O. C. a réuni le 12-13 septembre plus de 200 chefs ouvriers, hommes et femmes, venus de toute la zone libre pour le VIe Conseil national du « Mouvement Populaire des Familles ».

Les Familles nombreuses ont attiré l'attention des pouvoirs publics sur les menaces trop évidentes d'empiètement des organismes professionnels en des matières qui ne devraient relever que des familles. Le sort douloureux des jeunes ménages et des veuves a été évoqué, en vue de leur obtenir les prêts ou allocations absolument indispensables à leur simple subsistance. Monsieur Pernot, Président de la Fédération, estime que le nombre des familles qu'atteindra sous peu son association sera dans l'ordre de 200.000. Deux journaux mensuels diffusent l'information familiale en zone libre et occupée : « Familles de France » et « Pour la Famille ».

De son côté, le *Mouvement Populaire des Familles* ne cesse de croître. L'hebdomadaire de la Famille et du Travail, *Monde Ouvrier*, tire actuellement à plus de 28.000. La grande caractéristique de ce mouvement est sa préoccupation constante d'être le véritable éducateur de la masse. C'est ainsi que rien que pour la zone libre, plus de 40 journées de formation de dirigeants et 63 de militantes ont été prévues en l'année qui s'ouvre 1942-43. Par ailleurs la seule énumération des services d'entr'aide suffirait à montrer comment le souci d'associer la masse populaire à un effort de montée en commun, est vivant au sein du mouvement : équipes de jardins ouvriers, organisation de camps de vacances, placement des enfants à la campagne, parrainage de quartiers ouvriers par des communautés paysannes, collectes et distributions de légumes, aides aux villes sinistrées, aux réfugiés, aux expulsés, garderies d'enfants pendant les heures où les mamans ouvrières font la queue, etc... A ces multiples initiatives viennent s'adjoindre deux nouveaux services : une « Ecole des Parents », sous la rubrique « Enfance et Jeunesse », pour permettre aux familles ouvrières de se familiariser avec les grands principes de l'éducation, comme avec ses méthodes les plus modernes ; enfin une Commission Professionnelle Féminine (1), dont le but sera de combler une grave lacune de la Charte du Travail. Nul n'ignore en effet, que cette importante loi a totalement

(1) Voir *Renouveaux*, 1er *octobre* 1942.

passé sous silence le travail féminin et n'a rien prévu pour rendre plus facile à la mère de famille sa vie au foyer. La Commission Professionnelle Féminine aura pour but d'aider les travailleuses de l'industrie et du commerce à se rappeler leurs devoirs familiaux, et à proposer les requêtes nécessaires à l'accomplissement de ces devoirs.

Quant au Mouvement Familial Rural qui n'a que trois années d'existence (L. A. C.), sans faire de bruit, il gagne de plus en plus les campagnes. Les « Journées de foyers » se généralisent. Une grande enquête est entreprise sur la « Maison », cette première cellule du tissu français. Là aussi, dans le milieu rural, combien l'éducation des masses s'impose ! ...pour raviver une conception de vie plus humaine et surtout une intimité conjugale qui la plupart du temps n'a pas trouvé son plein épanouissement.

Mais c'est à Lourdes qu'il aurait fallu être présent le 23 août, en fin de pèlerinage national, pour prendre une idée de la France familiale de demain. C'est en effet ce jour qui fut choisi pour le renouvellement du vœu de Louis XIII, la consécration des Familles à la Sainte Vierge. Le Général de Castelnau, Président de la Fédération Nationale Catholique, au nom de tous les foyers de France, exprima à la Patronne du Pays l'ardent désir de retrouver, sous sa protection, ces vertus familiales d'antan, qui firent la force de notre nation.

REVUE DES LIVRES

Jean LACROIX. — **Personne et amour** — Série de la collection « Construire », aux éditions du Livre français. 128 pages. Prix : 20 fr.

La collection « Construire » en ces temps où partout on parle de réalisme, s'efforce de nous présenter des essais d'adaptations au réel où la pensée quittant un intellectualisme abstrait en s'ajustant au réel s'incarne dans le vécu et le vivant. « Personne et amour » est la deuxième brochure de cette collection. Son auteur Jean Lacroix, bien connu à tous ceux qui sont familiarisés avec la philosophie personnaliste, nous offre quatre études dont nous recommandons la méditation approfondie à quiconque veut sortir d'une dialectique purement abstraite pour se réaliser dans l'action féconde. Dans sa dialectique de la personne l'auteur, abandonnant l'opposition trop classique depuis certaines critiques nietzschéennes et marxistes de la force, du droit et de l'amour, nous montre comment, grâce à la dialectique de ces trois leviers de l'activité humaine, la personne s'élabore et se constitue. En outre cette personne est membre d'une communauté. Partant, double finalité de l'homme, finalité individuelle et communautaire. Loi et amour régissent l'évolution de la personne et de la société. L'auteur insiste longuement sur la distinction entre patrie, nation, état. Par conséquent devoirs envers la patrie, la nation et l'état, entre lesquels il peut y avoir conflit. Nous serions tentés de faire des réserves quand l'auteur, sans prôner du reste lui-même la raison d'état, pense que seul l'échec ou la réussite juge une politique. Nous pensons être d'accord avec l'auteur pour comprendre ce jugement comme se rapportant à la science politique en dehors du point de vue moral.

La dernière étude consacrée aux relations de la vérité et de l'amour achève ces méditations en tirant les conséquences de cette analyse personnaliste. Nous ne pouvons que conseiller la lecture de ces pages dans les classes de philosophie des lycées et collèges. Nous les recommandons tout particulièrement aux centres de formation de notre jeunesse qui sera l'artisane de la « Reconstruction ».

Jean BAUMGARTNER.

H. GAILLARD DE CHAMPRIS, agrégé de l'Université, professeur à l'Institut Catholique de Paris. — **Œuvres choisies de Vauvenargues** — Aubier, 1942. 364 pages.

Vauvenargues est connu. En attendant une édition critique complète, M. de Champris nous présente ses meilleures pages, celles

en qui revit le mieux le moraliste d'Aix. Car Vauvenargues est un homme que le souci moral anime sans cesse et M. de Champris le met en lumière dans une intéressante introduction de 50 pages où est condensé tout ce qu'un « honnête homme » doit savoir à son propos. La pièce capitale de ce recueil est évidemment constituée par les Maximes qui figurent au programme du baccalauréat et qu'il fallait citer intégralement. Mais plus intéressante que la lecture suivie de ces 945 aphorismes sera sans doute celle de tel ou tel fragment et surtout de la correspondance.

Emile DELAYE.

Brice PARAIN, agrégé de philosophie. — **Essai sur le logos platonicien** — Gallimard, 1942, in-16. 212 pp. Prix : 40 fr.

Nous avons pris l'habitude d'interpréter le terme *logos* tantôt par langage, tantôt par raison. M. Parain estime que dans la philosophie platonicienne ce terme ne représente que des opérations de langage. Armé de ce principe exégétique, il essaie d'expliquer les problèmes posés aux Anciens par ce Logos étant donné qu'ils le considéraient comme une émanation du monde des objets, donc comme porteur de vérité, et qu'ils s'expliquaient mal l'attribution à un objet unique (le miel par exemple) de termes différents (doux et amer). — Cet essai historique a obligé l'auteur à une minutieuse exégèse de textes souvent obscurs et dont le sens est débattu parmi les hellénistes. Ses interprétations ne seront pas acceptées sans discussion, mais leur ensemble fait réfléchir et éclaire certains points de sa thèse principale : Recherches sur la nature et les fonctions du langage (Gallimard). On en voit l'intérêt.

Emile DELAYE.

Lucien MAURY. — **La Pensée vivante de Proudhon** — Textes choisis. Librairie Stock, Paris, 2 volumes 200 et 190 pages.

Débarrassée de ses répétitions et surcharges, l'essentiel de l'œuvre de Proudhon nous est donnée en deux minces volumes d'extraits significatifs. Une claire et solide préface, à qui on ne reprochera pas d'être sympathique à l'homme, les introduit. On n'a pas à juger ici cette œuvre de Proudhon : singulièrement stimulante pour la pensée, très fille de son temps et pourtant restée ou redevenue si proche du nôtre, avec son mélange encombré de hardiesse, d'aventure, de parti-pris, de préjugés et aussi de vues de bon sens plébéien, rude et probe, elle suppose tout au moins, pour être exactement comprise et exploitée avec sécurité, une connaissance sérieuse de tout son contexte historique, tant de l'auteur que de l'époque.

De ce point de vue, il est regrettable, pensons-nous, que les textes

soient dépourvus de notes appropriées. S'il y a à prendre chez Proudhon, il y a tout autant, et plus encore, à rejeter ou à rectifier. L'Eglise a d'ailleurs porté son jugement là-dessus. La lecture de ces extraits, faite avec la précaution voulue, peut aider en tout cas, par référence à l'enseignement officiel du catholicisme social depuis Léon XIII, à mesurer l'avance, en ampleur et en prévoyante hardiesse, de la doctrine de l'Eglise sur ce point. Proudhon, avec sa franchise, en conviendrait de nos jours, lui qui sut à temps bousculer vigoureusement Marx et sa séquelle d'erreurs.

Louis BARDE.

Charles MAURRAS. — **De la colère à la justice** (Réflexions sur un désastre) — Editions du Milieu du Monde, Genève, 1942. 255 pages.

Une préface bienvenue éclaire dès l'abord ce recueil d'articles de M. Maurras et fait saillir en clarté lumineuse son intention. En réflexions sur notre désastre, vêtues de cette prose riche et dense, coutumière à l'auteur, nous retrouvons ici le procès continué de la démocratie. Le singulier et même l'anormal, comme le reconnaît M. Maurras, et l'on voit aussitôt pourquoi, c'est que le volume a été édité en Suisse. Cela nous vaut du moins une définition préalable de la démocratie ici en jugement, la française d'avant le désastre, un régime « de l'omnipotence radicale du Nombre, souverain sans contrepoids ; l'individu et son vote, maître absolu des Lois, des Mœurs, des Idées, y constitue l'arbitre légal du Vrai et du Faux, du Bien et du Mal... ; régime de la dissolution et de la destruction, sans égard aux droits sacrés de la Nation et du Pays... »

Si le passé est mis en accusation, jusqu'assez haut, par delà le premier empire napoléonien, c'est au passé tout récent, idées, institutions et hommes complices, erreurs, sottises, malfaisances de tout ordre, que l'auteur réserve ses plus dures sévérités, d'ailleurs sans éclats coléreux. Et il a beau jeu pour dresser son réquisitoire. Celui-ci a-t-il l'ampleur démonstrative, la portée décisive que plus d'un lecteur sera tenté de lui attribuer ? Le fait est que la préface comporte un sincère éloge du régime suisse, et que le reste de l'ouvrage s'abstient d'aller chercher hors de la France de Pétain des leçons qui ne seraient pas indigènes.

Ce serait, nous voulons le penser, amaigrir jusqu'à le dénaturer le jugement de l'auteur sur la démocratie en le bornant à cette sienne formule : « scission de la politique et de l'intelligence » (p. 135). Tout autrement qu'un « Anatole France inconnu », un Mistral chaleureusement proclamé maître en dénoncerait la limite. Car, s'il est un enseignement premier de notre désastre, c'est que bien plus encore que l'intelligence et le mental, l'esprit et le moral ont failli, et eux d'abord. Et alors nous pouvons faire nôtre l'opportun souhait de

Bourget, repris par l'auteur : que nous ne perdions pas l' « *utilitatem calamitatis*, les précieuses leçons que peuvent distiller encore les beaux fruits dorés du malheur » (p. 188).

Louis BARDE.

La Femme au Service du Pays. — Union Féminine Civique et Sociale, Paris, Lyon, 1942. 91 pages.

L'Union Féminine donne, dans cette brochure, un commentaire de son programme réaliste. Ce programme s'étend à tous les domaines où la responsabilité des femmes se trouve naturellement engagée : régimes matrimoniaux, code de la famille, enfance, fléaux sociaux... et où les saines initiatives contribuent puissamment à l'équilibre d'une nation. Par ses victoires passées, gage des victoires à venir, l'Union Féminine peut être fière de servir.

Gustave DESBUQUOIS.

Jacques GROU-RADENEZ. — **Au delà des questions mal posées — Le Chômage et l'Organisation corporative des responsabilités** — Editions du Vieux Colombier, 1941, Paris. Prix : 18 fr.

Les idées exprimées dans cette brochure n'ont rien d'inédit. On les retrouverait à quelques détails près chez les catholiques sociaux et à l'Institut d'études corporatives. Elle expose, à propos du chômage, la doctrine corporative. Son mérite est de bien présenter la question et de la présenter en termes clairs.

André DESQUEYRAT.

Marquis D'ARAGON. — **Connaître la terre** — Bloud et Gay, à Paris. 126 pages.

Fruit charnu et savoureux d'un long enracinement parmi ces hommes de silence que sont nos paysans, même en région toulousaine, ce livre, dit de lui son auteur, est un « livre de solitude » — mais d'une solitude combien richement peuplée ! S'y pressent en effet les observations pénétrantes sur l'âme complexe du milieu terrien ; les notations réalistes de ses mœurs profondes, de ses besoins, attentes, aspirations, déficiences ; les suggestions, historiquement et techniquement réfléchies, pour son évolution économique, sociale et même politique. Le marquis d'Aragon connaît la terre, pour être authentiquement un des siens. Une haute culture humaniste, dont les témoignages discrets se perçoivent partout, donne une belle tenue française à son ouvrage.

Volontiers nous le rapprocherions de deux autres, avantageusement connus, de même type et de même inspiration : « *L'Ame pay-*

sanne », du Dr. Labat, et « *Découverte de l'âme paysanne* », du Père de Ganay. Il a pour lui d'avoir été écrit en notre période de guerre, en crise aiguë d'évolution. Les jeunes de la J. A. C. et l'élite paysanne montante lui sauront gré de la chaleur d'espoir qu'il met en eux. Bourgeois ruraux et gentilshommes campagnards auront profit à méditer ses pages de fine critique.

Louis BARDE.

Pierre MOREL. — **Petite Histoire du Languedoc** — Arthaud, à Grenoble. Un volume de 120 pages, 6 cartes, 38 gravures. Prix : 20 francs.

Type qui nous paraît excellemment réussi de l'ouvrage d'histoire locale prévu pour les écoles primaires par l'arrêté ministériel de novembre 1940. Le texte est précis, clair, bien divisé ; lecture, résumé, questionnaire accompagnent chaque chapitre : la liaison de l'histoire locale avec celle de la nation y est discrètement entretenue. Mais surtout l'habillage de ce petit volume est remarquable ; sur un papier de qualité rare, une typographie parfaite, flattant l'œil et guidant l'attention ; de nombreuses gravures reproduisant les plus beaux monuments de la province ; des cartes permettant de suivre son évolution administrative. Ouvrage profitable plus encore peut être aux parents qu'aux enfants.

Louis BARDE.

Maurice PONTET, S. J. — **Pécheurs et pécheresses dans l'Evangile** — Edition Clairière, Marseille, 1942. Une brochure de 175 pages.

Recueil des conférences faites aux hommes pendant le Carême 1942. Afin d'éclairer son auditoire, l'auteur évoque, telles qu'elles sont peintes dans l'Evangile, plusieurs figures de la faiblesse et de la misère humaine. Voici Zachée, le publicain, chez qui la grâce, avant d'être une rencontre, s'éveille par une inquiétude ; la Samaritaine dont l'existence enlisée est tirée en haut subitement par la charité ; Marie-Madeleine qui trouve dans un repentir public le rachat de sa faute sociale. Il y a aussi ceux pour qui les remèdes sont de nulle efficacité : pharisiens hostiles à la vérité, aveugles volontaires ; Judas ou la perte de la vocation la plus haute, liée à la perte de la foi suivie de la chute progressive que rien n'arrête. Enfin l'exemple de Saint Pierre atteste qu'aucune vertu n'est solide sans l'humilité, si le sang du Christ n'y infuse la vie divine.

Quel pécheur ne retrouvera quelque chose de lui-même dans ces portraits évangéliques ? Et comment ne pas éprouver à cette lecture la puissance éternellement jeune et vivifiante du christianisme ?

Yves COMTE.

LES ÉVÉNEMENTS

25 *septembre.* — Le communiqué allemand annonce la prise de Prichibskaïa, sur le front du Caucase.

27 *septembre.* — M. Benoist-Méchin ne fait plus partie du gouvernement.

Inauguration de la Foire internationale de Lyon.

A l'occasion du 2e anniversaire de la signature du pacte tripartite, M. von Ribbentrop prononce une allocution. A la villa Madame, le comte Ciano reçoit les représentants diplomatiques des puissances unies par le pacte tripartite. A Tokio, c'est le premier ministre, général Hideki Tojo qui prononce un discours à cette occasion.

30 *septembre.* — Discours du Chancelier Hitler à l'occasion de l'ouverture de la campagne 1942-1943 du Secours d'Hiver.

1er *octobre.* — Le Maréchal Pétain inaugure à Vichy la Maison du Prisonnier.

L'Espagne fête le 6e anniversaire de l'arrivée au pouvoir du général Franco.

Pour la seconde fois en deux jours l'alerte aérienne est donnée à Tchoung-King.

Une attaque de la R. A. F. a lieu sur Akyab, port de l'océan Indien à la Nouvelle Delhi.

4 *octobre.* — Le Maréchal Pétain visite l'Ecole des Cadres de Mayet-en-Montagne.

La Foire de Lyon qui a reçu 600.000 visiteurs ferme ses portes.

Les Allemands occupent Elchotovo et Verchnyi Kourp au sud du Terek.

5 *octobre.* — Combats de rues acharnés dans les quartiers nord de Stalingrad.

Le Maréchal Goering prononce un discours à l'occasion de la fête de la moisson.

Un important mouvement administratif paraît aujourd'hui à l'Officiel.

S. E. le Cardinal Gerlier arrive à Lourdes pour assister aux cérémonies du pèlerinage lyonnais.

6 *octobre.* — Vif engagement dans le secteur central du front égyptien.

7 *octobre.* — Prise de Malgobek, au sud du Terek, par les forces allemandes.

8 *octobre.* — Deux appels du Cardinal Gerlier en faveur des prisonniers de guerre, des vieillards et des enfants.

Une augmentation de 25 % sur les chemins de fer est annoncée à partir du 15 octobre.

Les Japonais auraient abandonné les Iles Attu et Agattu dans les Aléoutiennes occidentales.

10 *octobre.* — Voyage du Maréchal Pétain en Avignon.

Parlant à Paris, devant 250 industriels, M. Laval, chef du gouvernement déclare qu'il est indispensable que le recrutement de la main-d'œuvre pour l'Allemagne soit rapidement effectué, pour éviter certaines contraintes que le gouvernement français ne pourrait empêcher.

Le gérant : Louis Laboureur. Imprimerie Laboureur et Cie — Issoudun (Indre)